



Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Ecole Supérieure d'Economie Appliquée (ESEA ex ENEA)



Département Aménagement du territoire, Environnement et Gestion urbaine

**Mémoire de fin d'études pour l'obtention du diplôme de
Master II en Aménagement du territoire et Décentralisation**

Présenté et soutenu publiquement par

Bineta DIONGUE

Le 18/08/2026

Sujet : Contribution des partenaires au développement dans la conservation des ressources du parc national du Niokolo Koba et au développement local des villages périphériques : étude du cas d'ULB-Coopération/Eclosio dans les communes de Dialocoto et de Linkering

Encadrement :

Professeur Mohamed Lamine NDAO, ESEA, UCAD

Directeur de stage : Ousmane TOURE chargé de Projet/ULB/Coopération

Jury:

Président : Souleymane DIA (Professeur assimilé, Département ATEGU, ESEA, UCAD)

Examineur : Dr Abdoulaye SOUGOU (Maître de Conférences, UGB)

Membre: Mohamed Lamine NDAO (Professeur assimilé, ESEA, UCAD)

Remerciements

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à la réalisation de ce mémoire.

Mes remerciements les plus sincères s'adressent particulièrement à :

- Professeur Mohamed Lamine NDAO, mon directeur de mémoire, pour son encadrement, sa disponibilité, ses conseils avisés et ses encouragements tout au long de ce travail.
- Monsieur Ousmane TOURE, mon co-encadreur, pour son soutien, sa confiance et son accompagnement.
- Au Responsable de l'ULB Coopération/Eclosio, pour son accompagnement et son appui tout au long de cette recherche.
- À l'équipe d'AM BE KOUN-Solidarité, particulièrement à Madame Dieynaba SALL, pour son soutien précieux dans la documentation et la planification des enquêtes de terrain.
- À l'ensemble du corps enseignant de l'ESEA, pour la qualité de la formation reçue et les connaissances transmises.
- À ma famille de l'ESEA, particulièrement à mon petit-fils Moustapha NDENE, pour son soutien, son amitié et son esprit de solidarité.

Enfin, j'adresse mes sincères remerciements à toutes les personnes qui, par leurs conseils, leur soutien ou leurs encouragements, ont contribué à l'aboutissement de ce travail.

Dédicace

Je dédie ce mémoire :

À mon cher père, Hamadi DIONGUE, et à ma tendre mère, Maimouna SY, qui m'ont soutenue sur tous les plans. Malgré les difficultés et les obstacles, vous avez toujours consenti d'énormes sacrifices pour me permettre d'atteindre ce stade de ma vie. Je prie le Bon Dieu de vous accorder une longue vie et de vous permettre de continuer à guider nos pas.

À mon très cher époux, Modou FALL, qui m'a soutenue et encouragée à aller de l'avant pour la réalisation de ce document. Merci pour ton soutien indéfectible, ta patience et ta compréhension.

À mes frères et sœurs, Amadou, Ndèye Rokhy et Aïcha, qui ont toujours été présents à mes côtés et n'ont jamais cessé de m'encourager.

À mes nièces, Bineta SY et Awa DIONGUE, que ce travail vous serve d'exemple et vous inspire dans vos études et vos projets futurs.

À mes jumeaux, Mohamed Madior FALL et Ahmadou Bamba FALL, source de ma motivation et de mon courage.

À ma belle-famille, pour son affection, son soutien et ses prières.

À la famille THIOUNE, pour sa bienveillance.

SOMMAIRE

Remerciements	ii
Dédicace	iii
SOMMAIRE	iv
Liste des tableaux	ivi
Liste des cartes	vii
Liste des figures :	viii
Liste des sigles et abréviations :	viix
RESUME :	viii
INTRODUCTION :	1
PREMIERE PARTIE : CADRE DE REFERENCE DE L'ETUDE	4
Chapitre I : Revue critique de la littérature :	5
I. Les relations entre développement des communautés vivantes autour des aires protégées et la conservation des ressources :	6
II. Les limites des approches d'intégration des communautés dans la gestion des aires protégées : ...	8
III. Gouvernance, financement et durabilité des projets communautaires :	10
Chapitre II : CADRE CONCEPTUEL :	12
I. Contribution.....	12
II. Conservation :	12
III. Développement local :	13
Chapitre III PROBLEMATIQUE :	14
Chapitre IV CADRE OPERATOIRE :	16
DEUXIEME PARTIE : CADRE DE L'ETUDE ET METHODOLOGIE.....	21
Chapitre V Présentation de la zone d'étude	22
I. Présentation du parc national de Niokolo Koba	22
II. Présentation du partenaire :	23
III. Localisation de la commune de Linkering :	24
IV. Localisation de Dialacoto	27
Chapitre VI Méthodologie :	31
I. La revue documentaire :	31
II. L'échantillonnage :	32
III. Détermination de la taille d'échantillon globale.....	32
V. Présentation des outils de collectes :	35
TROISIEME PARTIE : ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS	36

Chapitre VII Caractéristiques démographiques et socioéconomiques des enquêtés :	37
I. Âge et sexe des enquêtés :	37
II. Situation matrimoniale des enquêtés :	38
III. Niveau d’instruction :	38
IV. Situation professionnelle :	39
CHAPITRE VIII Amélioration de la conservation des ressources naturelles dans le PNNK.	42
I. Amélioration de la conservation des ressources du parc avec l’arrivée du partenaire :	42
Chapitre VIII : Développement des activités génératrices de revenu améliore le revenu des ménages des communes :	51
I. Promotion des activités génératrices de revenus et soutien au renforcement de capacité : ...	51
II. Introduction du maraîchage :	53
III. Introduction de l’apiculture :	58
IV. Soutien et renforcement de capacité :	59
CHAPITRE X Niveau d’implication des OCB dans la gestion participative et la gouvernance des ressources naturelles autour du PNNK.....	65
I. Concertation dans la gestion des ressources du parc avec l’arrivée du partenaire :	65
II. Implication dans la planification ou dans la prise de décision liée aux ressources du PNNK :	66
III. Participation à des activités liées à la conservation:	67
IV. Représentativité dans les organes de gouvernance liés au parc avec l’arrivée du partenaire :	67
V. Transparence des décisions par rapport à l’exploitation des ressources du parc :	68
VI. Satisfaction sur les mécanismes de partage liés aux ressources naturelles du PNNK.....	70
Chapitre XI RECOMMANDATIONS	72
I. Recommandations générales :	72
II. Recommandations spécifiques :	72
CONCLUSION :	75
Bibliographie :	77
Annexes	80
III. ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENU ET REVENUS DES MÉNAGES	85
1. ACTIVITÉS DE MARAÎCHAGE	85
2. ACTIVITÉS D’APICULTURE	86
3. SOUTIEN DES PARTENAIRES ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS	86
III. IMPLICATION DES COMMUNAUTÉS ET GOUVERNANCE	87
IV. CONSERVATION DES RESSOURCES DU PARC.....	87

Liste des tableaux

Tableau 1: présentation des indicateurs	18
Tableau 2: les villages à enquêter.....	34
iii	
Tableau 3: Situation matrimoniale des enquêtés.....	38
Tableau 4: recommandations	75

Liste des cartes

Carte 1 :Localisation du PNNK	24
Carte 2: localisation de la commune de Linkering.....	25
Carte 3: Localisation de la commune de Dialakoto	28

Liste des figures :

Figure 1:présentation, âge et sexe des enquêtés	37
Figure 2: Niveau d'instruction des enquêtés.....	38
Figure 3: Répartition par secteur d'activité des enquêtés	40
Figure 4:Sensibilisation sur la protection des ressources naturelles	42
Figure 5 : initiation à des activité de conservation des ressources naturelles	44
Figure 6: perception sur la réduction des pressions sur le parc.....	44
Figure 7: amélioration de la faune et de la flore avec l'arrivée du partenaire	46
Figure 8: amélioration de la conscience environnementale	47
Figure 9:participation et nécessité d'élaboration d'une charte de bonne gouvernance des ressources	49
Figure 10: niveau de connaissance des interventions du partenaire.....	52
Figure 11: formes d'appui du partenaire.....	53
Figure 12:pratique du maraîchage.....	53
Figure 13:accès à l'eau.....	54
Figure 14:accès aux intrants agricoles	56
Figure 15:destination et lieu de commercialisation de la production.....	58
Figure 16:initiation à l'apiculture	59
Figure 17:appui à la formation	61
Figure 18: formalisation des enquêtés.....	62
Figure 19 :accès aux micro finances et aux caisses d'épargnes collective :	64
Figure 20:niveau de concertation dans la gestion des ressources du PNNK avec l'arrivée du partenaire	66
Figure 21:implication dans la planification et la prise de décision lié aux ressources du PNNK	67
Figure 22: transparence dans la prise de décision	69
Figure 23:mécanismes de partage des ressources naturelles du PNNK.....	71

Liste des sigles et abréviations :

Sigle	Signification
AGR	Activité génératrice de revenus
AMP	Aire marine protégée
AP	Aire protégée
BM	Banque mondiale
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
COMIFAC	Commission des forêts d'Afrique centrale
DAMCP	Direction des aires marines communautaires protégées
DPN	Direction des parcs nationaux
GIE	Groupement d'intérêt économique
IRD	Institut de recherche pour le développement
OCB	Organisation communautaire de base
ONG	Organisation non gouvernementale
PAG	Plan d'aménagement et de gestion
PDC	Plan de développement communal
PNNK	Parc national du Niokolo-Koba
PNUE	Programme des Nations unies pour l'environnement
PPP	Partenariat public-privé
RNC	Réserve naturelle communautaire
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
ULB	Université libre de Bruxelles
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

RESUME :

Le présent mémoire analyse l'apport d'ULB-Coopération/Eclosio dans la conservation des ressources naturelles du Parc National du Niokolo-Koba (PNNK) et l'amélioration des conditions de vie des populations des communes de Dialakoto et Linkering. Dans un contexte marqué par diverses pressions anthropiques, notamment les feux de brousse, la coupe de bois, le braconnage, l'orpaillage et la divagation du bétail, l'étude vise à évaluer les effets des interventions du partenaire sur le développement local, la conservation et la gouvernance des ressources naturelles. La méthodologie repose sur une enquête quantitative auprès de 132 bénéficiaires répartis dans 21 villages, complétée par des entretiens avec des acteurs institutionnels et communautaires. L'échantillonnage a été réalisé à partir de la formule de Cochran et réparti proportionnellement entre les villages concernés.

Les résultats montrent que les activités génératrices de revenus, notamment le maraîchage, l'agroécologie et l'apiculture, ont contribué à la diversification des sources de revenus et au renforcement des capacités économiques des bénéficiaires. Les formations techniques, administratives et financières ont également favorisé l'autonomisation et la structuration progressive des groupements. Sur le plan environnemental, 88 % des enquêtés perçoivent une réduction des pressions sur le parc et une amélioration de la faune et de la flore, notamment à travers la diminution des feux de brousse, de la coupe de bois et de la divagation du bétail. La sensibilisation et la participation communautaire constituent des facteurs importants de ces évolutions. En matière de gouvernance, 87 % des enquêtés déclarent avoir participé à l'élaboration d'une charte de bonne gouvernance et 69 % sont favorables à sa mise en œuvre. Malgré ces acquis, des difficultés persistent, notamment la participation inégale entre villages, l'insuffisance des équipements de surveillance et la persistance de certaines pratiques illégales. L'étude recommande ainsi de renforcer la surveillance communautaire, la sensibilisation, la participation des acteurs et la pérennisation des acquis du projet.

Mots-clés : aire protégée, conservation, développement local, gouvernance participative, activités génératrices de revenus, PNNK.

INTRODUCTION :

La biodiversité constitue une composante essentielle des écosystèmes, contribuant de manière vitale à leur équilibre, leur résilience et leur stabilité (Huang et al., 2019). Elle est définie comme la variabilité des organismes vivants de toute origine, y compris les écosystèmes terrestres, marins et aquatiques, ainsi que les complexes écologiques dont ils font partie. Elle comprend la diversité au sein des espèces, entre les espèces et entre les écosystèmes (Nations Unies, 1992).

Indispensable au bien-être humain, la biodiversité fournit de nombreux services écosystémiques indispensables à la survie des communautés. Elle constitue une source précieuse de gènes, de remèdes, d'aliments et de fibres, tout en contribuant à la stabilité des écosystèmes, à la prévention des catastrophes naturelles et à la lutte contre les maladies. Malgré sa valeur écologique et économique considérable, celle-ci est souvent sous-estimée. Par ailleurs, les sociétés humaines ont toujours accordé une valeur culturelle et esthétique à la richesse biologique, indépendamment de son utilité directe (Langhammer et al., 2011).

La disparition croissante des espèces constitue aujourd'hui une crise majeure pour la biodiversité. Des études paléontologiques (Barnosky et al. Nature, 2011, Ceballos et al. Science Advances, 2015) montrent que, sans intervention humaine, les espèces peuvent survivre en moyenne pendant un million d'années. Cependant, les activités anthropiques ont fortement accéléré leur extinction.

Ainsi, « la principale menace qui affecte les espèces terrestres et aquatiques étant la destruction de leurs habitats, il apparaît indispensable de conférer un haut degré de priorité à la création et à la bonne gestion des aires protégées » (Stratégie nationale de gestion des aires protégées du Sénégal, 2011).

La durabilité de ces espaces réside notamment dans la promotion des moyens d'existence des populations riveraines. La prise en compte de leur bien-être est devenue incontournable pour réduire les pressions telles que le braconnage, la coupe illicite de bois ou l'empiétement agricole. Lorsque les communautés locales sont intégrées à la planification et à la gestion, les objectifs de conservation peuvent être atteints conjointement avec ceux du développement socio-économique. Une telle approche favorise leur adhésion, leur appropriation des actions et la pérennité des résultats (Gatiso et al., 2022).

Les aires protégées représentent ainsi un levier stratégique de protection de la biodiversité.

Lorsqu'elles sont bien gérées, elles contribuent aussi à l'adaptation au changement climatique et au bien-être des populations. L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) définit une aire protégée comme : « un espace géographique clairement défini, reconnu, dédié, géré, par des moyens légaux ou autres moyens efficaces, pour parvenir à la conservation à long terme de la nature, avec les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui y sont associés » (UICN, 2014).

Face aux pressions croissantes sur les ressources naturelles, le nombre d'aires protégées a considérablement augmenté depuis la seconde moitié du XXe siècle. Aujourd'hui, plus de 22,5 millions de km² de terres et 28,1 km² de zones marines et côtières sont protégés (PNUE & UICN, 2020). Toutefois, des tensions persistent entre les gestionnaires de ces espaces et les usagers locaux, notamment les communautés riveraines et les entreprises d'exploitation (Rapport annuel du PNNK, 2020). Réconcilier les impératifs de conservation avec les besoins de développement local constitue désormais un enjeu central.

C'est dans ce contexte que s'inscrit l'intervention du Parc National du Niokolo Koba (PNNK), classé en catégorie II de l'UICN. Ce parc est destiné à la protection d'espèces et d'écosystèmes, tout en accueillant des visiteurs dans un cadre éducatif, culturel et récréatif, à condition que ces activités n'altèrent pas l'environnement. Il s'implique également dans le développement local, notamment par l'intermédiaire de ses partenaires techniques et financiers. Ces derniers appuient la mise en œuvre de projets à finalité économique, sociale ou touristique, avec l'implication des communautés.

Dans cette perspective, ce mémoire propose d'analyser « la contribution des partenaires au développement dans la conservation des ressources du Parc National de Niokolo Koba et au développement local des villages périphériques : étude de cas d'ULB-Coopération/Eclosio dans les communes de Dialakoto et de Linkering ».

L'objectif est d'évaluer l'impact de l'accompagnement d'ULB/Coopération/Eclosio dans la conservation des ressources du parc et dans le développement local des villages périphériques.

Pour atteindre cet objectif, le présent travail s'articulera autour de trois grandes parties :

La première partie est consacrée au cadre de référence de l'étude. Elle présente la revue de la littérature relative à la conservation des ressources naturelles, au développement local et à la participation communautaire dans les aires protégées. Elle définit ensuite les principaux concepts mobilisés dans l'étude et expose la problématique ainsi que le cadre opératoire

permettant d'analyser l'apport des partenaires au développement dans la conservation et le développement local autour du PNNK.

La deuxième partie porte sur la présentation de la zone d'étude et la démarche méthodologique. Elle présente le Parc National du Niokolo-Koba, le partenaire ainsi que les caractéristiques des communes de Dialakoto et de Linkering, retenues comme espaces d'étude. Elle décrit également la démarche adoptée pour apprécier les interventions d'ULB-Coopération/Eclosio, notamment auprès des bénéficiaires des activités mises en œuvre dans ces deux communes. Cette partie présente les méthodes d'échantillonnage, les techniques de collecte et de traitement des données.

La troisième partie est consacrée à l'analyse de l'apport d'ULB-Coopération/Eclosio au développement local et à la conservation des ressources naturelles du PNNK. Elle analyse, d'une part, la contribution du partenaire à l'amélioration des conditions de vie des populations à travers la promotion des activités génératrices de revenus, notamment le maraîchage et l'apiculture, le renforcement des capacités, l'accès au financement et la structuration des organisations locales. D'autre part, elle examine sa contribution à la conservation des ressources naturelles, à travers la sensibilisation, la participation des communautés aux activités de conservation, la réduction perçue des pressions sur le parc et l'amélioration de la faune et de la flore. Une attention particulière est également accordée à la gestion participative et à la gouvernance des ressources naturelles, notamment à travers les mécanismes de concertation, l'implication dans la prise de décision et l'élaboration des chartes locales de bonne gouvernance. Cette dernière partie présente enfin la discussion des résultats et formule des recommandations en vue de renforcer la durabilité des interventions autour du PNNK.

**PREMIERE PARTIE : CADRE DE REFERENCE DE
L'ETUDE**

Chapitre I : Revue critique de la littérature :

La revue littéraire désigne l'évaluation critique d'un ensemble d'écrits liés à une question de recherche. Son objectif est de faire le point sur la question de recherche à la suite d'une exploitation documentaire assez riche pour se situer par rapport aux autres qui ont traité de la question, préciser l'orientation à suivre et s'engager à poursuivre le cas échéant. En effet, elle constitue une étape cruciale pour la rédaction de ce mémoire afin d'en faire un document scientifique.

Pour ce faire, un ensemble d'ouvrages, d'articles, de rapports, de mémoires traitant de la même question sont consultés.

Ainsi, afin de mieux structurer cette revue et de la mettre en cohérence avec la problématique de recherche, celle-ci s'articulera autour de trois principaux axes. Le premier axe s'intéressera aux relations entre le développement des communautés vivant autour des aires protégées et la conservation des ressources naturelles, en mettant en évidence les liens entre amélioration des conditions de vie, activités génératrices de revenus et réduction des pressions exercées sur les ressources. Le deuxième axe portera sur les limites des approches d'intégration des communautés dans la gestion des aires protégées, notamment les difficultés liées à la participation, à l'accès aux ressources, à la gouvernance et à la prise de décision. Enfin, le troisième axe examinera les questions de gouvernance, de financement et de durabilité des projets communautaires, afin de mieux comprendre les conditions nécessaires à la pérennisation des actions de conservation et de développement local.

Cette revue permettra ainsi de situer la présente étude par rapport aux travaux antérieurs et de mettre en évidence la contribution spécifique de l'analyse de l'apport d'ULB-Coopération/Eclosio dans les communes de Dialakoto et de Linkering.

I. Les relations entre développement des communautés vivantes autour des aires protégées et la conservation des ressources :

La promotion des activités génératrices de revenus pour les populations locales vivant autour des espaces protégés les motive à participer à la conservation, comme le soutient l'UNESCO (2013) : « Au cours des 12 dernières années, l'initiative a testé un modèle innovant basé sur des subventions pour faire participer les communautés locales et les peuples autochtones à la conservation et à la gouvernance partagée des sites naturels du patrimoine mondial ». Comme soutenu, les communautés ont besoin d'être accompagnées pour, en retour, participer à la conservation. Ainsi, il existe une interdépendance entre conservation des aires protégées et aide à la communauté locale.

Berkes (2007), dans la même dynamique, considère que « l'implication active des communautés dans la gouvernance des aires protégées renforce la résilience écologique et le respect des pratiques locales ». C'est le concept de cogestion qui y est défendu. Il soutient aussi que la biodiversité est à la fois un bien commun global et local, essentiel au bien-être des communautés. Cette vision soutient que les stratégies de conservation doivent intégrer les besoins locaux et les services rendus aux populations.

Aussi, les aires protégées peuvent avoir un rôle important dans les mécanismes d'adaptation aux changements climatiques tout en favorisant le développement des communautés locales, comme l'annonce le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (2021) : « Les aires protégées favorisent aussi l'adaptation aux changements climatiques et le développement durable des sociétés rurales qui vivent en périphéries, souvent très pauvres ». Elles agissent comme de véritables infrastructures naturelles capables d'amortir les impacts des phénomènes climatiques extrêmes : dissipation des crues, stabilisation des sols, protection contre les ondes de tempête et maintien de la productivité des écosystèmes (Dudley & Stolton, 2010).

Dans ces publications, les pistes à exploiter pour mener vers un développement des sociétés rurales ne sont pas précisées ; seul le rôle des AP est mis en exergue. Chape et al. (2008), quant à eux, montrent comment les aires protégées, bien gérées avec les communautés, peuvent réduire les risques liés aux événements climatiques extrêmes et favoriser des activités économiques durables.

Revoir la place et le rôle des aires protégées dans les politiques de développement s'impose selon Aubertin et Rodary (2008) : « le débat revient à apprécier si celles-ci ont vocation à devenir l'outil des politiques de développement durable, oui si elles doivent au contraire se cantonner à un rôle plus restreint de protection d'une biodiversité remarquable ».

Ils estiment que le rôle des espaces protégés doit être redéfini, s'ils doivent être uniquement des sites de conservation de la biodiversité ou des sites qui associent conservation et développement. Depuis un certain temps, l'implication de la population dans toutes les activités s'impose pour une réussite et une appropriation de celles-ci.

Force est de constater que des auteurs ont évoqué les limites des mécanismes de financement des aires protégées, mais trouvent des alternatives pour non seulement assurer la gestion quotidienne, mais aussi appuyer la communauté : « Les zones protégées et conservées d'Afrique contribuent de manière significative au développement économique aux niveaux local et national, en générant des services qui soutiennent les paysages de production et les paysages marins environnants, et en soutenant les moyens de subsistance des communautés locales par une utilisation et un emploi durables, en particulier par le tourisme. Néanmoins, de nombreuses AP disposent de ressources insuffisantes pour assurer une gestion efficace » (Congrès APAC, 2022).

Dans la même logique, Méral et al. (2008), dans leur publication, sont revenus sur les faibles moyens que les États mettent à la disposition des AP et leur recours aux ONG internationales et aux fondations pour mener à bien leur mission. Ils font aussi recours à la valorisation des potentialités et aux recettes touristiques comme autres moyens de financement.

Deme et al. (2021) proposent des solutions pour les mécanismes de financement : « Le changement doit être conduit par la responsabilité des acteurs du secteur et par l'application et le respect des normes établies. Cette perspective tient compte du principe de responsabilité et de la nécessité de mettre en œuvre une gouvernance inclusive, dans laquelle des normes communes devraient être élaborées et respectées par tous ».

II. Les limites des approches d'intégration des communautés dans la gestion des aires protégées :

Certains ont axé leurs études sur l'intégration des communautés périphériques aux AP comme des discours et de belles déclarations qui ont peu d'effets sur le terrain. Autrement dit, les décisions prises pour l'implication des populations dans les espaces protégés ne sont pas appliquées en réalité.

Dans un article, Boussière et Doumenge (2008) vont plus loin en expliquant que le facteur humain n'est considéré qu'à travers ses impacts environnementaux. Il est vu comme une menace pour le maintien de la biodiversité et non comme partie prenante dans la gestion.

Même la définition d'AP dans les années 1994 ne prenait pas en compte la population selon l'UICN (1994) : « une AP c'est une portion de terre et/ou de mer vouée spécialement à la protection et au maintien de la diversité, ainsi que des ressources associées, et gérées par des moyens efficaces, juridiques ou autres ».

Selon Sène (2014), les communautés sont consultées, mais leur marge d'action reste réduite face aux institutions centrales et aux partenaires extérieurs.

L'implication de la population dans la gestion des ressources des AP est soutenue par le biais des cadres de concertation pour régler les questions foncières, l'accès à l'espace et la valorisation des ressources. Cette forme de partenariat montre des limites, comme le soulignent Herder et Joiris (2007) : « le cadre de concertation restant souvent bloqué au stade de conception abstraite tant que les bailleurs et institutions concernées ne lui transfèrent pas un véritable pouvoir de décision ».

De plus, ils évoquent la non-prise en compte des aires de parcours, des zones tampons et des zones à vocation communautaire dans les zonages des AP. Cette situation entraîne des conflits entre les gestionnaires et les populations qui ont besoin d'espaces pour leurs activités quotidiennes.

Dans cette même logique, Tchechoupard (2017) estime que les élites locales et les autorités administratives tendent à monopoliser les décisions, tandis que les communautés restent marginalisées. Cette situation engendre des tensions et des conflits récurrents sur l'accès aux ressources.

Kane (2010) met en évidence les limites des moyens des communautés qui limitent leur implication : « la gestion participative souffre également d'un manque de ressources matérielles, humaines et financières. Les comités villageois de surveillance, souvent mobilisés, n'ont pas les moyens suffisants pour mener à bien leurs missions, ce qui fragilise la durabilité des actions locales ».

Le Directeur du Centre mondial de surveillance pour la conservation de la nature (2021) est revenu sur les progrès de l'extension et l'augmentation du nombre d'AP, mais leur qualité en matière d'intégration de la population est à revoir. Selon lui, la contribution des communautés est « sous-évaluée » et « sous-déclarée ». Si leurs efforts ne sont pas appréciés à leur juste valeur, leur prise en compte dans les décisions ne sera pas effective.

Il est aussi important de souligner que les communautés ont longtemps séjourné dans les AP, même si certaines ont été délogées, comme dans le cas du PNNK entre 1954 et 1975 (PAG, 2019-2023). Ce sentiment d'appartenance qui anime ces sociétés doit être un facteur pour revoir leur place dans la gestion des espaces protégés.

Une autre limite récurrente concerne la faible prise en compte des besoins locaux dans le zonage des aires protégées. La non-intégration des aires de parcours, zones tampons et espaces à vocation communautaire engendre des tensions entre gestionnaires et populations, qui ont besoin de ces espaces pour leurs activités de subsistance (Sène, 2014 ; IRD, 2010).

Ces conflits d'usage sont à l'origine d'une méfiance des communautés vis-à-vis des dispositifs de conservation. En plus de cela, les objectifs des projets de conservation sont souvent centrés sur la préservation de la biodiversité, sans articulation suffisante avec les besoins socioéconomiques des populations riveraines (Kouassi, 2006 ; IRD, 2010). Cette divergence alimente les résistances locales, certaines communautés percevant les aires protégées davantage comme une contrainte que comme une opportunité.

La littérature converge sur le constat que, malgré les avancées dans l'extension des aires protégées, les approches d'intégration communautaire présentent de nombreuses limites. La participation reste largement formelle, les conflits d'usage persistent, les moyens manquent, et les asymétries de pouvoir freinent une réelle appropriation locale.

III. Gouvernance, financement et durabilité des projets communautaires :

Les partenariats entre institutions publiques, organisations non gouvernementales et secteur privé apparaissent aujourd'hui comme des leviers essentiels pour surmonter les limites des mécanismes traditionnels de financement et de gestion des aires protégées. Ces collaborations permettent de diversifier les sources de financement, d'apporter des compétences techniques nouvelles, mais aussi de renforcer les liens entre les communautés locales et les dispositifs de conservation (Benoît & Nasi, 2010 ; Gordon et al., 2010).

En favorisant une gouvernance partagée, ces partenariats contribuent à une meilleure durabilité des aires protégées tout en offrant aux populations riveraines des opportunités d'insertion dans les activités génératrices de revenus.

Hatchwell (2014) présente les partenariats public-privé comme option de gestion pour les aires protégées, particulièrement dans les contextes où l'État fait face à des capacités de gestion limitées.

En plus de cela, des études récentes comparent les performances des aires protégées selon leur mode de gouvernance :

une recherche empirique de 2021 montre que les aires communautaires gérées par des populations locales présentent souvent de meilleurs résultats de conservation que celles gérées uniquement par l'État en Afrique subsaharienne ;

une autre étude met en évidence qu'un modèle combinant gestion publique et responsabilité communautaire (cogestion) ou gestion déléguée permet une plus grande durabilité et une appropriation sociale accrue (Borrini-Feyerabend et al., 2013).

Des chercheurs sont revenus sur les financements innovants pour renforcer la durabilité des aires protégées. L'appui financier aux aires protégées peut provenir de dispositifs nouveaux comme :

- Les enchères de conservation différée (deference mechanism), permettant de répartir les paiements sur plusieurs années et d'inciter les propriétaires fonciers à participer à la conservation (Kangas et al., 2025) ;

- le financement carbone, notamment au Canada avec le projet Project Finance for Permanence (PFP), offre un mécanisme durable combinant compensation carbone, création d'emplois et bénéfices pour les communautés autochtones ;
- les Blue Bonds souverains, comme celui des Seychelles (2018), génèrent des fonds directement dédiés à la conservation marine, à la gestion durable des pêches et au développement résilient des côtes.

Ce type de partenariat permet la diversification des ressources et l'efficacité de la gestion des AP : « les partenariats public-privé offrent une opportunité de diversifier les sources de financement, d'apporter une expertise technique et de garantir une gestion plus efficace des aires protégées dans les contextes où les États rencontrent des limites capacitaires » (COMIFAC, 2018).

Il favorise aussi l'intégration et l'implication des communautés : « les PPP peuvent contribuer à renforcer les liens entre les communautés et les gestionnaires des aires protégées en intégrant des activités génératrices de revenus, condition essentielle à la durabilité de la conservation » (Plan Bleu & AFD, 2016).

Il faut aussi noter des faiblesses pour les PPP, comme le souligne COMIFAC (2018). Malgré leur potentiel, les PPP peuvent reproduire des asymétries de pouvoir, où les partenaires privés et internationaux dominent les prises de décision, reléguant parfois les communautés locales à un rôle secondaire. Ici, c'est la problématique de l'implication des communautés qui est mise en exergue, c'est-à-dire le risque d'inégalité dans la gouvernance.

Aussi, la dépendance financière est évoquée comme limite : « Ces partenariats restent fragiles lorsqu'ils reposent fortement sur l'appui financier des bailleurs internationaux, ce qui peut compromettre la durabilité en cas de retrait » (Noé & Ministère de l'Économie forestière du Congo, 2021).

Et enfin, les tensions entre objectifs économiques et écologiques sont considérées comme l'une des faiblesses des PPP. Plan Bleu et AFD (2016) soulignent que la logique de rentabilité parfois associée aux PPP peut entrer en contradiction avec les impératifs écologiques, notamment lorsque la mise en valeur touristique ou commerciale prime sur les enjeux de conservation stricte.

Chapitre II : CADRE CONCEPTUEL :

Il sera question dans cette partie de définir les concepts clés que nous aurons à utiliser tout au long de notre analyse. Ces définitions aideront à mieux cerner le sujet et une meilleure clarté de l'étude. Ainsi les concepts que nous analyserons sont :

I. Contribution

La contribution peut être définie comme le fait de Recourir aux services, aux talents de quelqu'un, utiliser, tirer profit de quelque chose pour une œuvre (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales. consulté en Août 2025).

La contribution désigne l'acte d'apporter quelque chose, qu'il s'agisse d'un effort, d'une idée ou d'une ressource, dans le but de soutenir ou d'améliorer une situation, un projet ou un domaine particulier. Elle peut prendre différentes formes, telles que des dons financiers, des participations actives ou des apports intellectuels (Larousse, Dictionnaire de la langue française).

Dans le domaine des sciences sociales, ce terme introduit la notion de participation d'un élément du système social, c'est-à-dire l'implication réelle, consciente et responsable d'un acteur social ou d'un fait social à une action collective qui est entreprise.

Dans le cadre de cette étude le concept « contribution » peut être défini comme l'ensemble des actions, activités et moyens déployés pour la conservation des ressources du parc et le développement local des populations périphériques.

II. Conservation :

LIMOGES et al. (2013) définissent la conservation comme l'Ensemble des pratiques comprenant la protection, la restauration et l'utilisation durable et visant la préservation de la biodiversité, le rétablissement d'espèces ou le maintien des services écologiques pour les générations actuelles et futures.

Elle est considérée comme la prise de conscience de l'importance de certaines espèces ou d'ouvrages humains dans l'environnement planétaire qui détermine leur protection en vue de leur maintien (Homme et environnement, 2004).

La conservation est l'ensemble des actions qui visent à protéger et à maintenir les biens culturels et naturels dans un état favorable, afin de garantir leur intégrité et leur pérennité (UNESCO, "Recommandation sur la protection et la promotion des musées et des collections, leur diversité et leur rôle dans la société" 2015).

Paine (1990) quant à lui considère la conservation des ressources naturelles implique des efforts coordonnés pour protéger les environnements, les espèces et les habitats menacés d'extinction.

Dans cette étude ce concept désigne les stratégies et pratiques mises en place pour gérer et protéger les ressources naturelles.

III. Développement local :

D'après Deberre (2007), la notion de développement local est née en France. Elle découle de la prise de conscience que les politiques d'aménagement du territoire mises en œuvre pour corriger les grands déséquilibres géographiques et socio-économiques ne pouvaient trouver leur pleine efficacité qu'en s'appuyant sur une structuration des populations locales, propice à une mise en mouvement de la société civile. Il s'agit en outre « d'un mouvement aux dimensions culturelles, économiques et sociale, qui cherche à augmenter le bien-être d'une société, à valoriser les ressources d'un territoire par et pour les groupes qui l'occupent ».

Le développement est ici perçu comme le fruit d'une relation réussie entre, d'une part, des politiques institutionnelles locales, souvent régionales et, d'autre part, des entrepreneurs porteurs d'initiatives, bien insérées dans le tissu social local et capable de mettre en œuvre des compétences souvent anciennes (Levy et al., 2003).

Il est considéré comme un processus visant à améliorer la qualité de vie des populations à l'échelle d'un territoire spécifique, en favorisant la participation des acteurs locaux dans la définition et la mise en œuvre de projets économiques, sociaux et environnementaux (Local Development in the European Union 2020) .

Le développement local est un processus dynamique qui engage la communauté dans l'exploitation de ses ressources, favorisant l'innovation et la solidarité pour construire un avenir durable (Food and Agriculture Organization (2019).

Dans le cadre de ce mémoire le développement local renvoie à toutes activités, initiatives entreprises pour l'identification et la valorisation des ressources (humaines, culturelles, naturelles) pour l'amélioration des conditions des populations locales

Chapitre III PROBLEMATIQUE :

Aujourd'hui, la création des aires protégées gagne de l'importance au sein des politiques publiques tout en introduisant le droit de la population locale à un développement durable. La création de ces AP est au cœur des stratégies de protection de la nature. On reconnaît qu'outre leur valeur de conservation, les aires protégées ont des valeurs qui sont essentielles au bien-être humain et qu'elles offrent toute une série de biens et de services tels que la diversité biologique et la conservation des écosystèmes (SMAILI .K et al., 2017).

La conservation de la nature est une pratique très ancienne sous diverses formes et obéit à certaines règles pour protéger les espèces, les habitats et toutes composantes qui permettent de maintenir la vie. Ainsi, au Sénégal la toute première forêt classée fut créée en 1932 (arrêté 1927 du 08 août 1932 portant création de la forêt classée de Kharé¹ dans le département de Dagana) suivi d'autres avant la création du premier parc, le Niokolo Koba en 1954 (FALL. A, 2001). Actuellement, il compte 6 Parcs nationaux , 4 Réserves de faune, 17 Aires Marines Protégées (AMP), 2 Réserves naturelles communautaires et plus de 200 forêts classées, relevant d'un régime juridique distinct des parcs et réserves Direction des Aires Marines Communautaires Protégées (DAMCP) (2024).

Ces aires protégées sont régies par un cadre juridique et réglementaire. Les dispositions qui s'appliquent à la biodiversité au Sénégal sont réparties principalement entre les codes régissant la gestion de l'environnement et des ressources naturelles (Loi n° 86-04 du 24 janvier 1986 portant Code de la chasse et de la protection de la faune et son Décret d'application n° 86-844 du 14 juillet 1986 qui organisent la gestion et la conservation durable des ressources fauniques dans les aires protégées...) et d'autre part sur les conventions internationales relative à la conservation de la diversité biologique ratifiées (La Convention d'Alger, la convention africaine sur la conservation de la nature et des ressources naturelles,...) (FALL. A, 2001).

Il faut aussi noter que ces espaces protégés ont différents objectifs, gouvernances, modes de gestion et de fonctionnement. Quant au Parc National de Niokolo Koba sa gouvernance est du ressort de l'Etat. En plus de cela le site est classé patrimoine mondial de l'UNESCO en 1981 de par ces ressources et potentialités dont les valeurs sont universelles et exceptionnelles. La même année, il fut aussi classé réserve de biosphère (plus de 2 millions d'hectares) pour prendre en considération les besoins de la population qui vit à sa périphérie (PAG 2018-2023). Selon l'UICN (2012), les réserves de biosphère proposent des solutions conciliant la conservation de la biodiversité et son utilisation durable.

Cependant, cette vision conservatoire entre en tension avec les réalités sociales et économiques des communautés riveraines. Enclavées, majoritairement rurales et exposées aux effets croissants du changement climatique (baisse des précipitations, raréfaction des ressources en eau, diminution des rendements agricoles), ces populations vivent dans une situation de précarité structurelle (Gueye et al., 2019). Des considérations fonctionnelles doivent également être gardées à l'esprit ; le Niokolo Koba a toujours représenté le territoire de chasse et de cueillette par excellence, celui qui permet de compléter les revenus fournis par les activités de production telles que l'agriculture et l'élevage (PAG 2018-2023).

Le PNNK subit des pressions et menaces comme le braconnage (60,97% des infractions), le coupe illicite de bois, l'orpaillage (26,82% des infractions), la divagation du bétail, les empiètements agricoles. En effet, pour réduire les pressions et menaces d'origine anthropiques dont pour l'essentiel proviennent de la périphérie, le PNNK travaille avec ses partenaires et développent des projets pour permettre aux populations d'avoir des activités (Rapport annuel, PNNK 2022).

Ces défis qui sont de conserver les ressources du parc tout en appuyant les populations périphériques dans le développement économique ont conduit à faire cette étude en nous interrogeant sur la contribution des partenaires au développement local et à la conservation des ressources dans les zones périphériques du Parc National de Niokolo Koba.

Dans ce cas de figure, il sera question de voir comment les ressources naturelles du parc et les besoins des populations riveraines influencent-ils les interventions des ONG pour favoriser un développement local durable tout en garantissant la conservation des ressources. En plus de cela, d'examiner leur approche pour établir un équilibre entre la protection de l'environnement et le soutien aux communautés locales.

Chapitre IV CADRE OPERATOIRE :

Ce cadre opératoire est composé de trois objectifs spécifiques auxquels sont associés trois questions et hypothèses de recherche afin de bien structurer le sujet.

▪ Objectif général de recherche :

L'objectif est d'analyser l'impact de l'accompagnement d'ULB/Coopération/Eclosio dans la conservation des ressources du parc et dans le développement local des villages périphériques.

Objectif spécifique 1:

Évaluer l'efficacité des interventions d'ULB-Coopération / Eclosio dans la conservation des ressources naturelles du Parc National de Niokolo Koba

Objectif spécifique 2 :

Mesurer les impacts des activités génératrices de revenu initiées par ULB-Coopération/ Eclosio dans la périphérie du PNNK sur la stabilité financière des ménages de Dialakoto et de Linkering.

Objectif spécifique 3:

Evaluer le niveau d'implication des organisations communautaires de base (OCB) dans la gestion participative et la gouvernance des ressources naturelles autour du PNNK.

▪ Question générale de recherche

Quel est l'impact de l'accompagnement d'ULB-Coopération/ Eclosio dans le développement local de Dialakoto et de Linkering et la conservation des ressources du parc national de Niokolo Koba?

Question spécifique 1 :

Quels sont les impacts des activités d'ULB/Coopération/Eclosio dans la réduction des pressions sur les ressources du Parc.

Question spécifique 2 :

Quels sont les impacts des activités génératrices de revenu dans la stabilité financière des ménages Dialakoto et de Linkering?

Question spécifique 3 :

Quel est le niveau d'implication des OCB dans la gestion participative et comment cela affecte-t-il la gouvernance et la conservation des ressources naturelles autour du PNNK ?

▪ Hypothèse générale de recherche :

ULB-Coopération/ Eclasio contribue au développement local des populations de Dialakoto et de Linkering et à la conservation des ressources du PNNK.

Hypothèse spécifique1 :

L'accompagnement d'ULB-Coopération/Eclasio a contribué à l'amélioration de la conservation des ressources naturelles dans le PNNK.

Hypothèse spécifique2 :

Le développement des activités génératrices de revenu améliore le revenu des ménages de Dialakoto et de Linkering.

Hypothèse spécifique3 :

L'implication des OCB dans la gestion participative renforce la gouvernance et la durabilité de la conservation des ressources naturelles autour du PNNK.

▪ **Présentation des indicateurs :**

Tableau 1: présentation des indicateurs

Hypothèses	Variable	Indicateurs	Cibles
L'accompagnement d'ULB-Coopération/Eclosio a contribué à l'amélioration de la conservation des ressources naturelles dans le PNNK.	Implication du PNNK / Partenaires dans la conservation	- Nombre de séances de sensibilisation ; -Nombre de campagne de reboisement ; -Nombre de bénéficiaires sensibilisés ; -Nombre d'activités de conservation réalisées	-Bénéficiaires ; -Responsable d'OCB ; -Représentant d'ULB/Eclosio
	Réduction des pressions du parc	- Pourcentage de bénéficiaires déclarant une baisse du braconnage ; -Pourcentage déclarant une baisse des coupes de bois ; -Pourcentage participant aux activités de conservation ; -Pourcentage estimant que la faune	-Bénéficiaires ; -Responsable d'OCB ; -Représentant PNNK

		et la flore se sont améliorées	
Le développement des activités génératrices de revenu améliore le revenu des ménages de Dialakoto et de Linkering.	Activités génératrices de revenu (AGR)	-Nombre de bénéficiaires appuyés ; -Nombre de formations reçues ; -Nombre d'équipements reçus ; -Nombre d'AGR pratiquées	-Bénéficiaires ; -Responsable d'OCB ; -Représentant d'ULB/Eclosio ;
	Revenu des ménages	-Revenu mensuel avec l'appui (FCFA) ; - Variation du revenu (%) ; - Superficie exploitée (ha) ; -Quantité de production (kg ou tonnes) ; -Valeur des ventes (FCFA	-Bénéficiaires ; -Responsable d'OCB ; -Représentant d'ULB/Eclosio
L'implication des OCB dans la gestion participative renforce la gouvernance et la durabilité de la conservation des ressources naturelles autour du PNNK.	Implication des OCB dans la gestion participative	-% d'OCB participant aux réunions de concertation ; -% d'OCB associées à la définition des actions de conservation ;	-Bénéficiaires ; -Responsable d'OCB ; -Représentant d'ULB/Eclosio ; -Représentant PNNK ;

		- % d'OCB déclarant participer aux décisions ; - % ayant participé à l'élaboration de la charte de bonne gouvernance ; -Nombre/types d'activités réalisées par les OCB	-Collectivités territoriales
	Gouvernance des ressources naturelles	-Présence/absence de cadres de concertation ; -Perception du respect des règles par les populations ; -Niveau de collaboration PNNK–OCB–collectivités–populations ; -Niveau d'application des règles établies	- Bénéficiaires ; -Responsable d'OCB ; -Représentant d'ULB/Eclosio ; -Représentant PNNK ; -Collectivités territoriales ;

DEUXIEME PARTIE : CADRE DE L'ETUDE ET METHODOLOGIE

Chapitre V Présentation de la zone d'étude

Notre zone d'étude est composée de deux collectivités territoriales situées dans les régions de Tambacounda et de Kolda : la commune Dialokoto et celle de Linkiring. Elles sont toutes les deux contiguës au parc national de Niokolo Koba.

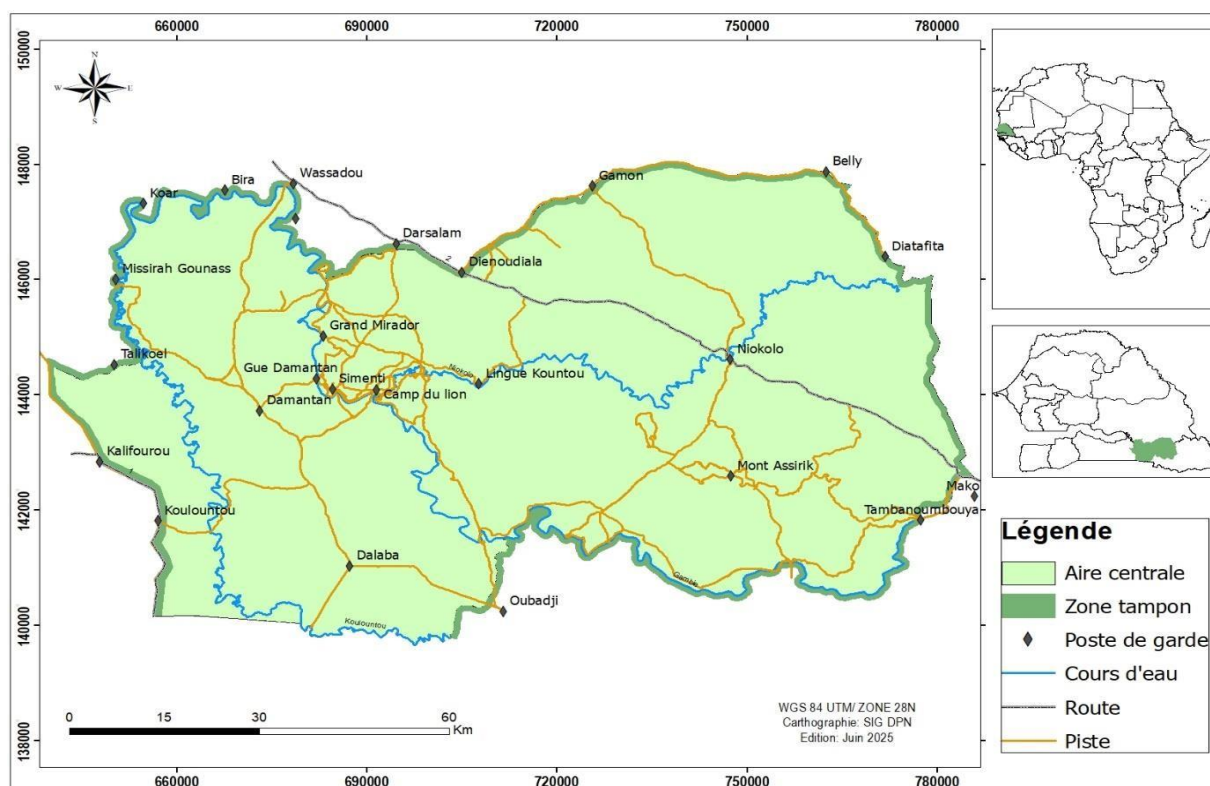
I. Présentation du parc national de Niokolo Koba

Situé au Sud Est du Sénégal, le Parc national du Niokolo-Koba (PNNK) fût classé respectivement réserve de chasse en 1926, forêt classée en 1951, réserve de faune en 1953 puis Parc national en 1954. Il acquiert en 1969 ses dimensions actuelles de 913.000 ha, y compris une zone tampon constituée d'une bande d'un kilomètre de profondeur qui ceinture le Parc et qui est soumise à la même législation que celui-ci. Il a été érigé en Réserve de Biosphère et classé Site du Patrimoine mondial en 1981, suivant le critère X de la Convention. Il est aujourd'hui à cheval sur les régions de Tambacounda, Kédougou et Kolda (PAG 2018-2023).

A l'origine de la situation ayant conduit au classement de territoires traditionnels du Niokolo, du Badon et du Damantan en parc national, il y a le décret de 1904 qui a amorcé l'organisation et l'affectation des terres de brousse. Actuellement, le statut administratif du territoire voué à la conservation échappe largement aux évolutions contemporaines (1996-1997) ayant conduit à une décentralisation administrative, avec transfert effectif de compétences profitant aux Conseils régionaux (Kolda, Tambacounda) et aux Conseils ruraux (Linkéring, MédinaGounass, Missirah, Dialakoto, Khossanto, Tomboronkoto, Bandafassi, Dakately, Salémata) directement concernés par la présence du Niokolo-koba ; une phase suivante, en 2014, établit une communalisation intégrale, consécutive à des redécoupages partiels (création de la Région de Kédougou et de nouvelles communes issues de la partition de quelques anciennes (PAG 2018-2023).

Le PNNK a permis de maintenir une biodiversité caractéristique des savanes africaines dans la région, au moment où la faune et la flore s'appauvrissaient partout dans le pays, voire même dans la sous-région. Aucune espèce de moyenne et grande faune n'a disparu de la région depuis sa création en 1954. Des espèces emblématiques comme l'éland de derby (*Taurotragus derbianus*), le lycaon (*Lycaon pictus*), le chimpanzé (*Pan troglodytes verus*) et le lion (*Panthera leo*) y sont encore présentes avec des effectifs de population non négligeables et, selon toute vraisemblance, viables. En somme, concernant la grande faune, seul le Niokolo Koba, parmi les aires protégées du Sénégal, est en mesure d'appuyer une stratégie nationale de repeuplement

de façon déterminante (PAG 2018-2023). La carte ci-dessous présente la localisation du PNNK.



Carte 1 :Localisation du PNNK

II. Présentation du partenaire :

ULB-Coopération et Eclasio sont deux organisations belges de coopération au développement qui œuvrent dans l’accompagnement des communautés et des acteurs locaux en faveur d’un développement durable. Dans le cadre de leurs interventions, elles privilégient le renforcement des capacités, la promotion d’activités économiques durables et la gestion responsable des ressources naturelles.

L’organisation intervient principalement en Belgique, au Sénégal, au Burkina Faso, en République démocratique du Congo, au Bénin, en zone andine et en Guinée. Elle travaille en partenariat étroit avec les communautés locales, les organisations de la société civile, les institutions publiques, les universités et les acteurs économiques. Son approche repose sur la participation active des populations, le renforcement des capacités locales, l’égalité de genre, l’inclusion des jeunes et la valorisation des connaissances scientifiques et locales.

Leur intervention dans notre zone d'étude s'articule autour du développement d'activités génératrices de revenus, du renforcement des capacités des organisations communautaires et de la promotion d'une gestion durable des ressources naturelles. C'est donc cette intervention conjointe que nous avons cherché à analyser à travers notre étude.

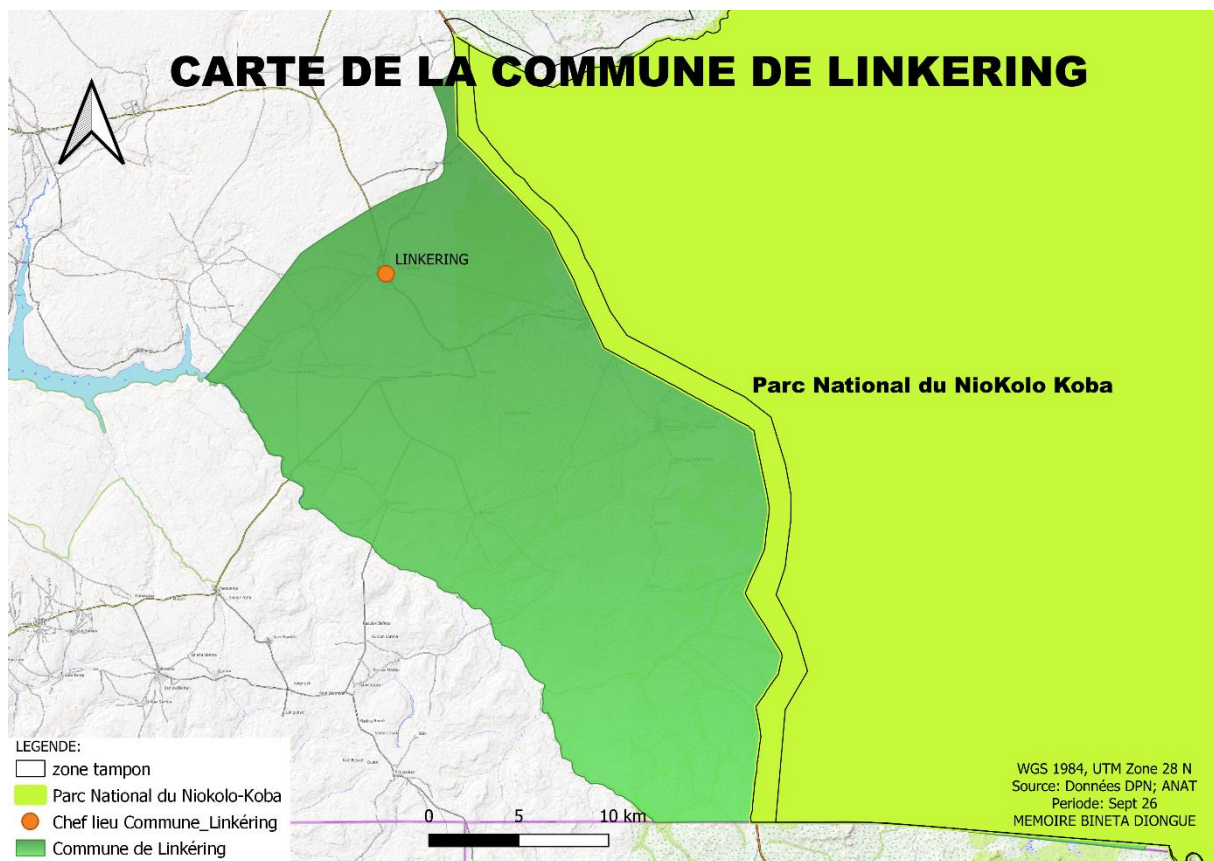
ULB-Coopération/Eclosio se distingue ainsi par son identité universitaire, qui favorise le lien entre la recherche, la formation, l'innovation et l'action de terrain. Son ambition est de bâtir des ponts entre les savoirs et les territoires afin de contribuer à des sociétés plus justes, solidaires, résilientes et durables.

III. Localisation de la commune de Linkering :

La commune de Linkering est située dans la région de Kolda, dans le département de Vélingara et l'arrondissement de Bonconto. Elle se trouve à proximité du Parc National du Niokolo-Koba et constitue, à l'instar de Dialacoto, un espace de transition entre les territoires ruraux exploités par les populations et les espaces consacrés à la conservation.

La Commune de Linkering compte 37 villages officiels et couvre une superficie de 1149 km². Linkering abrite une aire communautaire en l'occurrence la Réserve naturelle Communautaire (RNC) qui porte son nom (Mec 2021). Son économie est principalement fondée sur l'agriculture et l'élevage, auxquels s'ajoutent la foresterie, le commerce et l'artisanat.

La commune possède ainsi d'importantes potentialités agro-sylvo-pastorales. Toutefois, l'enclavement et l'insuffisance des infrastructures et des moyens constituent des contraintes à la valorisation de ces potentialités (Commune de Linkering, 2020).



Carte 2: localisation de la commune de Linkering

1. Climat et relief :

Le climat est de type soudano-sahélien marqué par l'alternance de deux saisons :

-une saison des pluies qui dure cinq mois (juin- octobre) avec des pointes de chaleur pouvant atteindre 40°C et une atmosphère chargée d'humidité.

- Une saison sèche de sept mois (novembre - mai) avec des variations de température très importantes (autour de 20°C en décembre, elles dépassent les 40°C en avril - mai). Cette saison exacerbe les effets de la sécheresse du fait d'une forte aridité allant à la fois des vents chauds et secs, une humidité quasi-nulle et une forte propension aux feux de brousse (PDC Linkering 2021).

Le relief de la zone d'étude est plat (principalement constitué de plateaux et de vallées) et se caractérise par une pénélaine du bassin sédimentaire, entrecoupée par endroits de dénivellations correspondantes aux vallées fossiles du fleuve Gambie.

2. Végétation et sol:

La commune de Linkering appartient à la zone de forêt sèche de type soudanien, avec de grands arbres comme le Duuki (Dimb), le Bane (ven), le Kaay (khaya), le Ceekeeje (soto) et, moins nombreux le Ceewe (santan). Ces grands arbres dominent un sous-bois composé entre autres de combretacées comme le Dooki (rat), le Talli (kinkéliba)... Quand la densité des arbres devient plus lâche, le sous-bois arbustif cède la place à un tapis herbacé plus ou moins discontinu, à la suite de l'action de l'homme, et sur les affleurements de cuirasse. En plus de sa RNC, on note aussi la présence de deux forêts classées : celle de Koulountou et le Mampaye avec à leur côté le parc national de Niokolokoba. Les fortes concentrations végétales sont enregistrées dans deux zones que sont Afia Mbemba à l'Est et Tonquia au Sud sur les sept zones que compte la commune (PDC Linkering 2021)..

Influencés par la structure géomorphologie et le climat, les sols de la Commune de Linkering se caractérisent comme suit (PDC Linkering 2021). :

- le Leydi Kadjé : ils correspondent aux affleurements de la cuirasse latéritique et se localisent généralement sur les buttes et les rebords des bas-plateaux. Ce type de sol recouvre une proportion plus ou moins égale à 10% les villages de l'Islam au Nord et celui de Tonguia au Sud.
- le Ndiarndé : ce sont des sols sablo-argileux occupant une plus grande partie des sols de la localité. Pour des activités agricoles, ils sont favorables à la culture de l'arachide, du coton, du mil, du souna, du maïs, etc.
- le Ndata Faro : ce sont des sols de bas-fonds argileux à sablo-argileux qui occupent les lits des vallées. Les sols argileux souvent inondés sont utilisés pour la riziculture et le maïs. Ces sols sont surtout localisés à l'Ouest de la commune¹⁹ et des cultures de contre saison peuvent s'y pratiquer une fois l'existence de points d'eau pour pérenniser la ressource hydrique. Cependant, il est à signaler que le phénomène de dégradation commence à atteindre les sols dans cette zone liée à des facteurs divers. Il s'agit notamment : de la surexploitation des terres, de l'érosion éolienne et hydrique et de la fréquence des feux de brousse qui détruisent la végétation de façon générale.

3. Ressources naturelles :

Les ressources naturelles occupent une place importante dans le fonctionnement économique et social de la commune de Linkering. Elles comprennent notamment les ressources forestières, hydriques, fauniques et foncières.

Les ressources forestières jouent un rôle essentiel dans la vie des populations. Elles fournissent du bois de chauffe, des produits forestiers non ligneux, des plantes médicinales et diverses ressources utilisées pour l'alimentation et les activités économiques. Le Plan de développement communal souligne l'importance de ces ressources pour les populations et identifie la foresterie comme un secteur important du développement local (Commune de Linkering, 2020).

Les ressources hydriques constituent également une composante importante du patrimoine naturel communal. Les forages, puits, mares, marigots et bas-fonds contribuent à l'approvisionnement des populations et à la satisfaction des besoins liés à l'agriculture et à l'élevage. Le potentiel des bas-fonds offre notamment des possibilités de développement du maraîchage et d'autres activités productives (Commune de Linkering, 2020).

La proximité du PNNK contribue par ailleurs à la richesse faunique de la zone. Cette situation renforce l'importance des actions de conservation et de la participation des populations à la gestion des ressources naturelles.

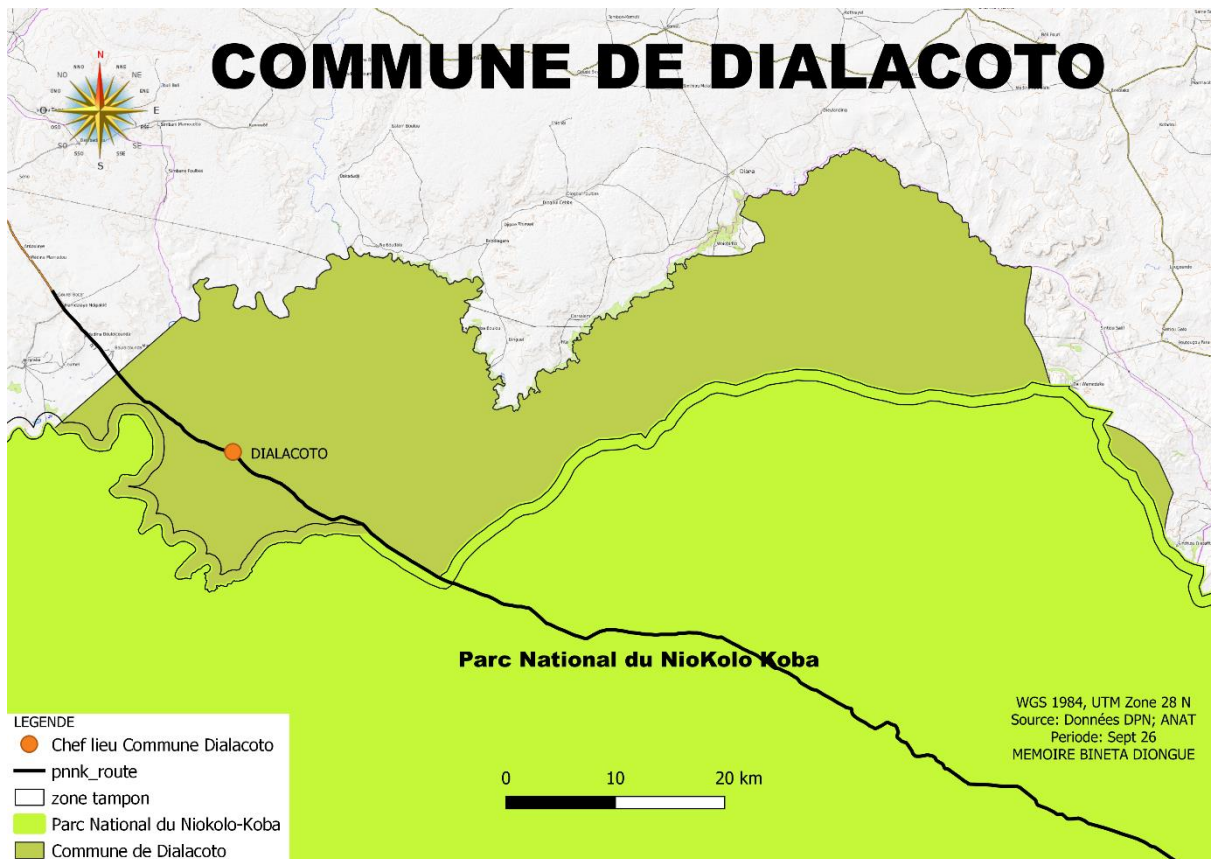
IV. Localisation de Dialacoto

La commune de Dialacoto est située dans la région de Tambacounda, dans le département de Tambacounda et l'arrondissement de Missirah. Elle se trouve dans la partie orientale du Sénégal et constitue l'un des territoires riverains du Parc National du Niokolo-Koba. Cette proximité avec le parc confère à la commune une importance particulière dans les dynamiques de conservation de la biodiversité et de développement local. La population moyenne par village est de 7724 habitants. Ainsi, la Commune de Dialacoto compte 61 villages répartis dans les quatre zones de concentration (PDC Dialacoto 2023)...

Le territoire de Dialacoto présente une vocation essentiellement rurale. Les activités économiques reposent principalement sur l'agriculture et l'élevage, auxquels s'ajoutent le commerce, la cueillette et diverses activités de valorisation des ressources naturelles. La proximité du PNNK et des espaces forestiers environnants contribue à la richesse écologique

du territoire et constitue un potentiel important pour le développement local et le tourisme (Diallo, 2003).

La position géographique de Dialacoto en périphérie du PNNK fait de la commune un espace d'interface entre les populations et les espaces de conservation. Cette situation crée à la fois des opportunités de valorisation des ressources naturelles et des enjeux liés à leur exploitation.



Carte 3: Localisation de la commune de Dialacoto

1. Climat et relief :

Le Climat de la Commune de Dialacoto est du type soudano-guinéen, caractérisé par des précipitations annuelles comprises entre 800 et 1000 mm avec deux (02) saisons (PDC Dialakoto 2023)

- Une saison sèche de Novembre à Avril ;
- Une saison pluvieuse de fin Avril en Octobre.

Le relief est plat (principalement constitué de plateaux et de vallées) et se caractérise par une pénéplaine du bassin sédimentaire, entrecoupée par endroits de dénivellations correspondantes aux vallées fossiles du fleuve Gambie.

2. Végétation et sol :

La Commune est située dans le domaine soudano-guinéen. Cette zone de transition entre domaine soudanien et domaine guinéen, bénéficie souvent d'un allongement de la saison des pluies et de températures relativement clémentes liées ici à la forte pluviométrie. La topographie et le réseau hydrographique sont des facteurs déterminants dans la répartition spatiale de la végétation.

Ainsi, l'espace communal de Dialacoto est marqué par une diversité de savanes, de forêts, des Bowés, de prairies marécageuses dont les principaux paysages de référence sont les plateaux et les vallées (PDC Dialakoto 2023).

Influencés par la structure géomorphologie et le climat, les sols de la Commune de Dialacoto se caractérisent comme suit (PDC Dialakoto 2023):

- Les sols lithosols gravillonnaires sur cuirasse;
- Les sols ferrugineux tropicaux indures gravillonnaires peu évolués;
- Les sols ferrugineux tropicaux lessivés à tâches et de concrétion de pseudogley;
- Les sols rubofiés et les sols peu évolués hydromorphes;
- Les sols lithosols sur cuirasse ferrique.

3. Les ressources naturelles :

La commune de Dialacoto dispose d'un patrimoine naturel diversifié comprenant notamment des ressources forestières, hydriques, fauniques et foncières. La diversité des sols et des formations végétales constitue un facteur important pour les activités agricoles, pastorales et forestières. Les travaux consacrés aux ressources naturelles de l'ancien territoire de la communauté rurale de Dialacoto montrent notamment la présence de différentes unités écologiques associées à des formations végétales variées (Diallo, 2003).

Les ressources végétales jouent un rôle important dans les moyens d'existence des populations. Elles sont utilisées pour l'alimentation, la pharmacopée traditionnelle, la production de bois de chauffe, la construction et la collecte de produits forestiers. Certaines espèces végétales présentent également un intérêt économique et culturel pour les communautés locales. Une étude récente consacrée aux ressources naturelles de Dialacoto souligne d'ailleurs l'importance

de plusieurs espèces d'arbres pour les populations et la nécessité de renforcer leur protection et leur valorisation durable (PANEGMV, 2024).

Les ressources hydriques constituent également un élément essentiel du potentiel naturel de la commune. Le territoire est notamment marqué par la présence du fleuve Gambie et de son affluent le Niériko, auxquels s'ajoutent des mares temporaires et des ressources en eaux souterraines. Ces ressources sont utilisées pour différents besoins domestiques et productifs, notamment l'abreuvement du bétail et les activités agricoles (Diallo, 2003).

La proximité du PNNK constitue par ailleurs un facteur important de la richesse faunique de la commune. Le parc offre des habitats favorables à une diversité d'espèces animales et contribue ainsi au maintien des équilibres écologiques de la zone. Cette richesse faunique représente également un potentiel pour le développement du tourisme de nature et pour les activités de sensibilisation à la conservation.

Chapitre VI Méthodologie :

La méthodologie constitue une phase primordiale dans le cadre d'un projet de recherche, c'est une étape dans laquelle le chercheur retrace en détail l'ensemble des procédés, techniques et stratégie d'analyse utilisée pour la réalisation dudit document.

Ainsi, dans le cadre de cette étude la démarche méthodologique adoptée se présente comme suit :

- la revue documentaire,
- la présentation des outils de collecte,
- la sélection de la méthode d'étude,
- l'échantillonnage,
- le traitement et l'analyse des données.

I. La revue documentaire :

C'est la partie théorique qui consiste à faire une sélection sur l'ensemble des documents d'ordre général et scientifique en rapport avec la thématique de recherche.

La recherche a commencé par l'exploitation des documents généraux qui traitent de l'historique de la création des aires protégées, du développement local pour avoir une idée et une vision plus approfondies du thème. Ensuite, des documents de dimension nationale sur le PNNK ont été consultés. Ainsi, ils ont permis d'être plus précis dans l'élaboration du questionnaire et les guides d'entretien.

La documentation assez variée renferme à la fois des ouvrages, des mémoires des rapports d'études, ... Ce sont des documents trouvés dans différents centres de recherches. Il s'agit de :

- La base de données numérique du PNNK, où nous avons pu exploiter le mémoire de FAYE (2024), le PAG (2018-2023).
- Les sites internet (Géo-confluence, Google scholar, Cairn info, Larousse, Le Robert, Openedition.org. etc...) où nous avons consultés l'article de JOIRIS. D, (2007), Le mémoire TAAZIBT F (2017), le journal de AZAN.W, (2007).

II. L'échantillonnage :

L'échantillonnage est la sélection d'une partie dans un tout qui produit une série d'échantillons à étudier. Autrement dit c'est une méthode statistique utilisée pour sélectionner une partie représentative d'une population ou d'un ensemble de données afin de tirer des conclusions sur l'ensemble. Notons que la taille de l'échantillon doit être représentative car étudié, il peut être généralisé à l'ensemble de la population.

Pour constituer l'échantillon de l'étude, une méthode d'échantillonnage stratifié combiné à un tirage aléatoire simple a été adopté. Cette approche consiste à diviser la population en sous-groupes homogènes (strates) en l'occurrence, les villages bénéficiaires des interventions d'ULB-Coopération/Eclosio dans les communes de Dialakoto et de Linkering afin de garantir une représentation équilibrée de chaque zone.

La taille de l'échantillon attribuée à chaque strate a été déterminée proportionnellement à la taille réelle de sa population par rapport à l'ensemble étudié. Une fois le nombre de répondants par village calculé, les participants ont été sélectionnés au hasard à l'aide d'un tirage aléatoire simple (tirage manuel sur liste nominative des bénéficiaires ou générateur de nombres aléatoires).

Ce type d'échantillonnage permet de réduire la variance de l'échantillon et d'améliorer la représentativité statistique des résultats, particulièrement dans un contexte où la population étudiée est hétérogène et répartie sur plusieurs localités (Lohr, 2010).

III. Détermination de la taille d'échantillon globale

Cette note présente la détermination de la taille d'échantillon globale selon la formule de Cochran avec correction pour population finie, suivie de l'allocation proportionnelle par strate (village), conformément à la méthode adoptée dans l'étude. Au sein de chaque strate, la sélection des enquêtés se fera par tirage aléatoire simple sans remise.

-Formule de Cochran (population infinie) : $n_0 = (Z^2 \times p \times (1 - p)) / e^2$

-Correction de population finie : $n = n_0 / (1 + (n_0 - 1)/N)$ -Allocation proportionnelle par strate : $n_h = n \times (N_h / N)$

-N : taille de la population (nombre total d'individus).

-Z : quantile de la loi normale pour le niveau de confiance (ex. 1,96 pour 95 %).

-p : proportion attendue de la caractéristique étudiée (0,5 si inconnue, cas le plus conservateur).

-e : marge d'erreur tolérée (ex. 0,05 pour 5 %).

-n₀ : taille d'échantillon théorique pour population infinie.

-n : taille d'échantillon corrigée pour population finie.

$$n = n_0 / (1 + (n_0 - 1)/N)$$

$$n = 150,06 / (1 + (149,06 / 425))$$

$$n = 150,06 / (1 + 0,3507) \quad n =$$

$$150,06 / 1,3507 \quad n = 111 \text{ enquêtés}$$

Afin de tenir compte d'un éventuel taux de non-réponse estimé à 10 % :

$$n_{\text{terrain}} = n / (1 - r) \quad n_{\text{terrain}} =$$

$$111,1 / (1 - 0,10) \quad n_{\text{terrain}} =$$

$$111,1 / 0,90 \quad n_{\text{terrain}} \approx 123,4 \approx$$

$$124 \text{ enquêtés}$$

Tableau 2: les villages à enquêter

Communes	Villages (nb bénéficiaires)	Échantillon (strate)
Dialacoto	Badi (5)	1
	Baricounda (3)	1
	Colline (10)	3
	Darsalam Fodé (33)	10
	Diakha (5)	1
	Dialacoto (73)	23
	Diopcounda (12)	4
	Diénoudiala (2)	1
	Hafia T. Doura (10)	3
	Madina Niéménéke (2)	1
	Missirah Tabadian (1)	0
	Médina Baoussou (3)	1
	Niéménéké (3)	1
	Soucoto (12)	4
	Soukouto (146)	45
	Sourwa (2)	1
	Taïbatou (5)	2
	Tenghoto (4)	1
	Wassadou (2)	1
Linkering	Afia mbemba (15)	5
	Kénèba (78)	24
Total	425	132

Ce tableau présente la répartition des enquêtés par village au sein des communes de Dialakoto et Linkering, dans le cadre de l'étude sur les bénéficiaires des interventions d'ULB-Coopération/Eclosio. Chaque ligne indique le nombre de bénéficiaires dans chaque village ainsi que le nombre d'enquêtés sélectionnés pour l'étude.

La sélection des participants a été effectuée selon une méthode d'échantillonnage stratifié, permettant une représentation proportionnelle en fonction de la taille de la population de chaque village. Ainsi, des villages disposant d'un nombre plus important de bénéficiaires, tels que **Soukouto** avec 146 bénéficiaires (45 enquêtés), ont un poids plus important dans l'échantillon, tandis que d'autres villages, comme **Diénoudiala** et **Missirah Tabadian**, avec seulement 1 ou 2 bénéficiaires, se voient attribuer un seul enquêté.

Cette approche garantit que l'échantillon est représentatif des diverses conditions socio-économiques présentes dans les différentes localités, ce qui permet une analyse plus fine des perceptions et des impacts des interventions sur les communautés locales. Au total, 132

enquêtés ont été sélectionnés, tenant compte d'un taux de non-réponse estimé à 10%, ce qui renforce la validité des résultats obtenus dans cette recherche.

V. Présentation des outils de collectes :

Les outils de collectes utilisés dans le cadre de cette étude sont le questionnaire et le guide d'entretien. L'objectif de ces choix d'outils est de recueillir des données qualitatives comme quantitatives liés aux questions de recherches.

➤ **Le questionnaire :**

Cet outil permet de poser des séries de question sur le sujet étudié. Il donne des informations fondamentales pour une analyse statistique fiable lors de l'analyse et l'interprétation des résultats. Le questionnaire a été élaboré de façon précise en prenant en compte les objectifs, les hypothèses de recherche, les variables, les indicateurs abordées dans notre travail. Il sera adressé aux bénéficiaires du projet d'ULB/Eclosio.

➤ **Le guide d'entretien :**

Il permet d'instaurer un climat d'échange et de partage au cours duquel le répondant donne sa perception par rapport à un domaine prédéfinis. Les guides seront adressés aux responsables d'OCB, aux collectivités territoriales, au gestionnaire du PNNK et au partenaire ULB/Eclosio.

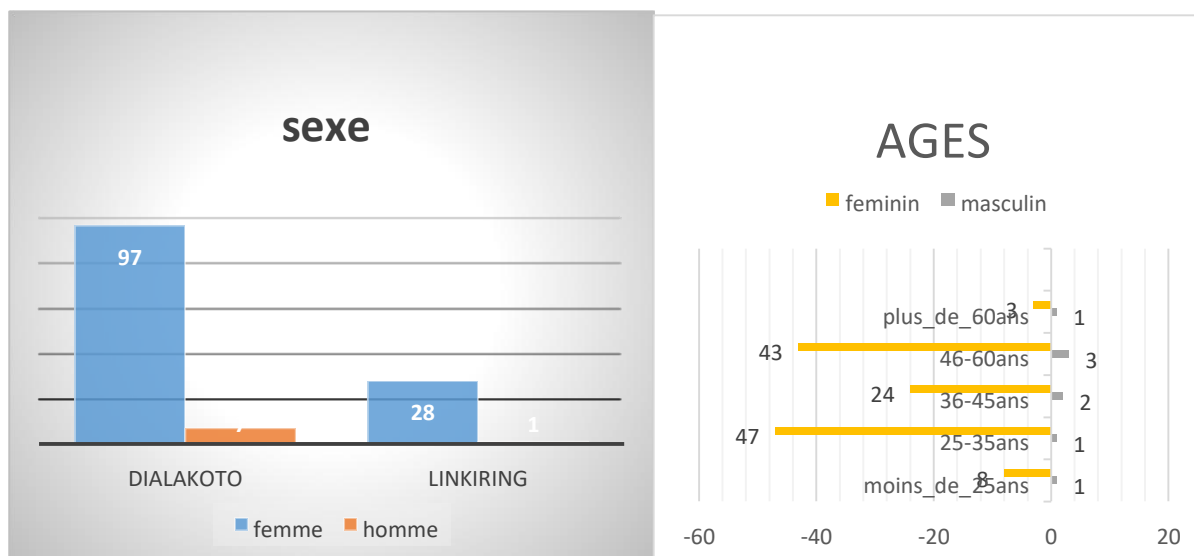
TROISIEME PARTIE : ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS

Chapitre VII Caractéristiques démographiques et socioéconomiques des enquêtés : Cette partie permet de faire la cartographie de notre population d'étude afin d'avoir une idée sur les individus avec lesquels le projet a eu à travailler.

I. Âge et sexe des enquêtés :

Le sexe est un indicateur qui permet d'apprécier le niveau d'intégration des femmes et des hommes dans les activités. L'âge quant à lui permet de voir la tranche d'âge la plus active.

Figure 1:présentation, âge et sexe des enquêtés



Source : Bineta Diongue, enquête 2025

À l'analyse de ces graphiques, il ressort que dans les deux communes d'intervention du projet, plus de 93 % des enquêtés sont des femmes, contre seulement 7 % d'hommes. Ce déséquilibre s'explique principalement par le fait que le projet collabore le plus avec les groupements d'intérêt économique (GIE) féminins, alors que les hommes se distinguent par un manque d'organisation structurée.

Par ailleurs, la commune de Dialocoto présente une légère représentativité masculine, en raison du soutien croissant du projet à l'entrepreneuriat local, qui attire progressivement les hommes.

La tranche d'âge 25-35 ans est la plus représentée (47 %), suivie des 46-60 ans (43 %) et des 36-45 ans (24 %). Les jeunes de moins de 25 ans et les personnes de plus de 60 ans restent faiblement représentés, avec respectivement 8 % et 3 %.

Cette structure traduit une population active majoritairement féminine, où la majorité des enquêtés se trouve en âge de travailler, ce qui est favorable à la mise en œuvre des activités économiques et de conservation soutenues par le projet ULB/Eclosio.

II. Situation matrimoniale des enquêtés :

L'étude de la situation matrimoniale permet de comprendre la répartition de la population adulte entre population mariées, divorcées, veuves,...

Tableau 3: Situation matrimoniale des enquêtés

Rubrique	pourcentage
Marié(é)	91
Célibataire	3.76
Divorcé(é)	2.26
Veuf (ve)	3.01

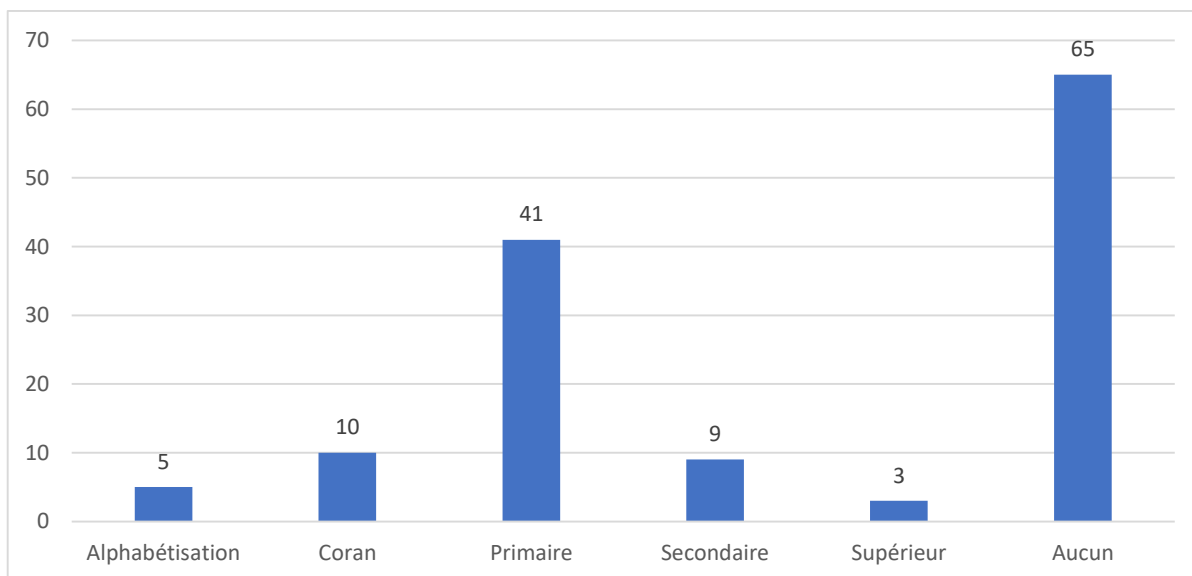
Source : Bineta Diongue, enquête 2025

Ce tableau montre que la grande majorité des enquêtés (91 %) sont mariés, tandis que les célibataires (3,76 %), les veufs (3,01 %) et les divorcés (2,26 %) représentent des proportions très faibles. Cette forte proportion de personnes mariées traduit la prééminence du mariage dans la structure sociale locale, où il constitue un repère culturel et économique important. La faible part des autres catégories peut s'expliquer par la stabilité des unions et la valeur accordée à la vie conjugale dans les communes d'étude.

III. Niveau d'instruction :

C'est un indicateur non moins important, il nous permet d'apprécier le niveau d'éducation des enquêtés.

Figure 2: Niveau d'instruction des enquêtés



Source : Bineta Diongue, enquête 2025

À la lecture du diagramme, il apparaît que sur les 133 personnes enquêtées, 68 ont bénéficié d'une forme d'instruction, tandis que 65 n'ont reçu aucune éducation formelle. Parmi les personnes instruites, la majorité a atteint le niveau primaire avec 41 individus. Les autres se répartissent entre l'école coranique (10 personnes), le niveau secondaire (9 personnes), l'alphabétisation (5 personnes) et l'enseignement supérieur (3 personnes).

Ces résultats montrent que les populations des communes de Dialacoto et de Linkéring ont eu un certain accès à l'éducation formelle. Toutefois, cet accès demeure limité, la plupart des personnes scolarisées s'étant arrêtées au niveau primaire. Le faible nombre de personnes ayant atteint le secondaire et surtout le supérieur traduit des difficultés de maintien dans le système éducatif au-delà des premières années de scolarisation.

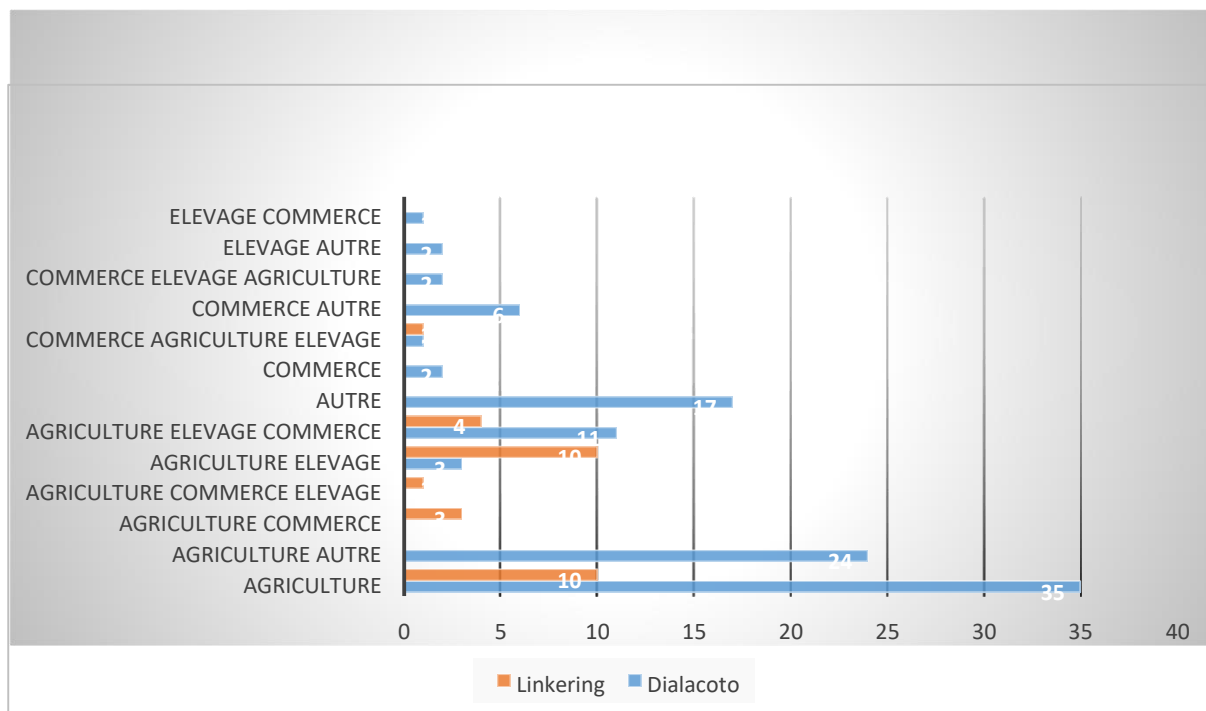
L'analyse croisée des données révèle que les trois enquêtés ayant atteint l'enseignement supérieur sont majoritairement des femmes (deux femmes contre un homme). Ils appartiennent à différentes tranches d'âge, notamment les moins de 25 ans, les 25 à 35 ans et les 36 à 45 ans, ce qui montre que l'accès à un niveau d'études élevé ne se limite pas à une seule génération.

Par ailleurs, le nombre important de personnes n'ayant reçu aucune instruction (65 individus), composé en grande majorité de femmes, met en évidence la persistance des inégalités d'accès à l'éducation. Cette situation concerne particulièrement les adultes et les personnes âgées et peut être associée à l'insuffisance des infrastructures scolaires dans le passé, aux contraintes socioéconomiques ou encore à une faible valorisation de la scolarisation, notamment celle des filles.

IV. Situation professionnelle :

L'analyse des activités socioprofessionnelles des enquêtés permet d'identifier les secteurs dominants dans la localité et de mesurer leur implication dans l'économie locale.

Figure 3: Répartition par secteur d'activité des enquêtés



Source : Bineta Diongue, enquête 2025

L'analyse du graphique montre une forte prédominance de l'agriculture comme principale activité dans les deux communes. En effet, à Dialacoto, 35 enquêtés déclarent pratiquer exclusivement l'agriculture contre 10 à Linkéring. Ce constat traduit l'importance de ce secteur dans l'économie locale, notamment dans les zones rurales où la majorité des ménages vivent de la terre.

Cependant, une partie non négligeable des enquêtés combine l'agriculture avec d'autres activités telles que le commerce ou l'élevage, témoignant d'une pluriactivité économique. À Linkéring, par exemple, plusieurs enquêtés exercent simultanément l'agriculture et le commerce (10 personnes) ou l'agriculture et l'élevage (3 personnes). À Dialacoto, des associations d'activités plus diversifiées apparaissent, comme l'agriculture, l'élevage et le commerce (10 enquêtés) ou encore le commerce seul (6 enquêtés).

Ces résultats révèlent que si l'agriculture demeure la base de l'économie locale, elle est souvent complétée par d'autres activités génératrices de revenus, permettant aux ménages d'assurer une activité économique continue sur l'année et de réduire la dépendance à la saison agricole.

En somme, cette partie a permis de dresser un profil détaillé des caractéristiques démographiques, sociales et économiques des enquêtés. Les résultats révèlent une forte

prédominance de la tranche d'âge de 25 à 35 ans, constituée en majorité de femmes, confirmant leur rôle central dans les activités économiques locales.

Sur le plan social, la situation matrimoniale et le niveau d'instruction reflètent les dynamiques culturelles locales, avec une majorité de personnes ayant arrêté leurs études au cycle primaire, tandis que l'alphabétisation et l'enseignement coranique restent des formes d'apprentissage significatives.

Enfin, l'analyse des activités socioprofessionnelles met en évidence la diversité des secteurs d'activité dans les communes étudiées, un élément essentiel pour comprendre la dynamique économique et sociale de ces collectivités territoriales.

CHAPITRE VIII Amélioration de la conservation des ressources naturelles dans le PNNK.

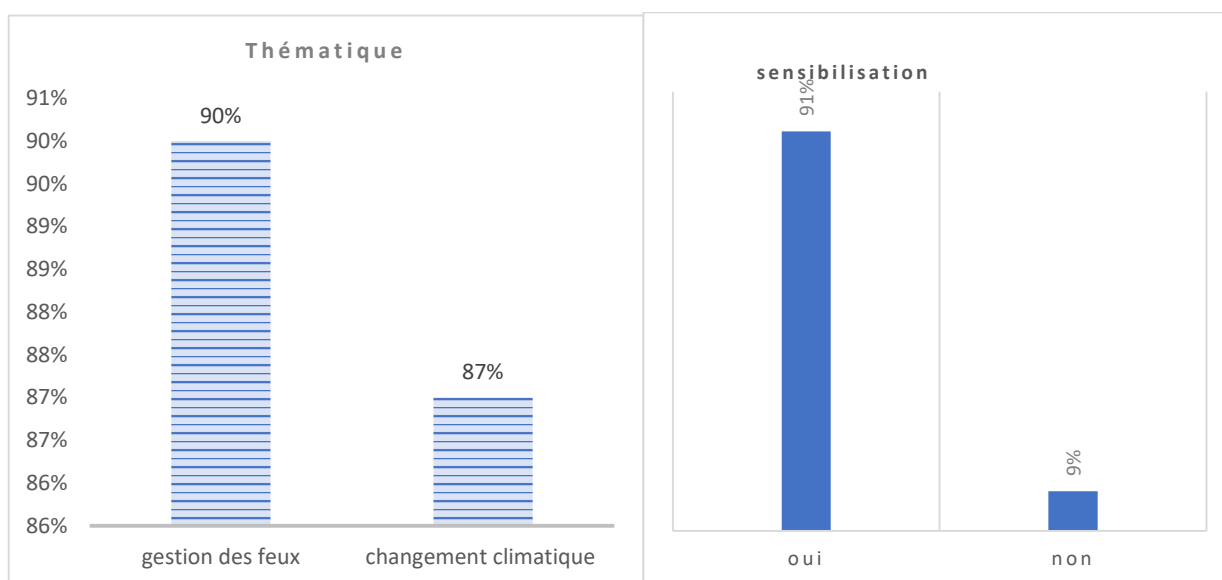
I. Amélioration de la conservation des ressources du parc avec l'arrivée du partenaire :

Dans cette partie, nous allons analyser en quoi l'intervention d'ULB-Coopération/Eclosio a contribué à l'amélioration de la conservation des ressources naturelles du Parc National du Niokolo Koba.

Il s'agit de montrer les changements observés grâce au projet, en s'appuyant sur les réponses des enquêtés, les activités réalisées, et les enjeux du parc.

1. Sensibilisation sur des thématiques de protection des ressources autour du PNNK :

Figure 4: Sensibilisation sur la protection des ressources naturelles



Source : Bineta Diongue, enquête 2025

Les résultats issus de l'enquête montrent que l'intervention d'ULB-Coopération/Eclosio a significativement renforcé la sensibilisation des populations sur les enjeux de conservation du Parc National du Niokolo koba. En effet, 91 % des bénéficiaires interrogés déclarent avoir participé à au moins une activité de sensibilisation, contre seulement 9 % qui affirment ne pas y avoir pris part. Ce taux très élevé traduit l'efficacité du dispositif mis en place par le partenaire et sa capacité à atteindre une grande majorité des acteurs ciblés.

Les thématiques abordées lors de ces séances sont variées et couvrent certains défis de gestion du parc : comme la gestion des feux de brousse et les impacts du changement climatique. Ces

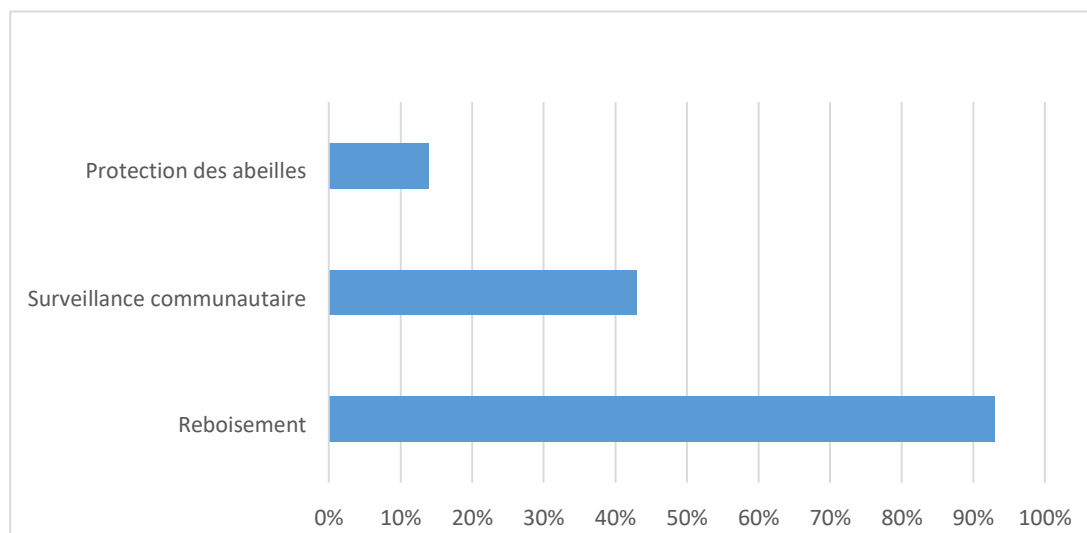
messages contribuent à mieux informer les communautés et à prévenir les pratiques nuisibles aux ressources naturelles.

Les entretiens réalisés sur le terrain confirment que ces actions ont produit des effets positifs sur les comportements. Plusieurs bénéficiaires déclarent désormais comprendre davantage les règles du parc, collaborer plus facilement avec les agents de surveillance et éviter certaines pratiques telles que l'exploitation non autorisée, l'entrée dans les zones strictes ou l'utilisation du feu en saison sèche.

Cependant, la faible proportion de personnes non sensibilisées (10 %) montre qu'il reste quelques marges d'amélioration, notamment pour atteindre les villages les plus éloignés, les acteurs très mobiles ou ceux peu disponibles lors des séances de formation. Une adaptation des horaires, une réplication plus régulière des séances ou un ciblage additionnel par village pourraient permettre une couverture encore plus complète.

2. Initiation des activités de conservation des ressources avec l'arrivée du partenaire :

Figure 5 : initiation à des activité de conservation des ressources naturelles



Source : Bineta Diongue, enquête 2025

L'intervention d'ULB-Coopération/Eclosio ne s'est pas limitée au renforcement des capacités et aux activités génératrices de revenus ; elle a également permis d'initier plusieurs actions directement orientées vers la conservation des ressources naturelles du Parc National du

Niokolo Koba. Ces initiatives ont joué un rôle déterminant dans l'implication progressive des communautés riveraines dans la gestion écologique du territoire.

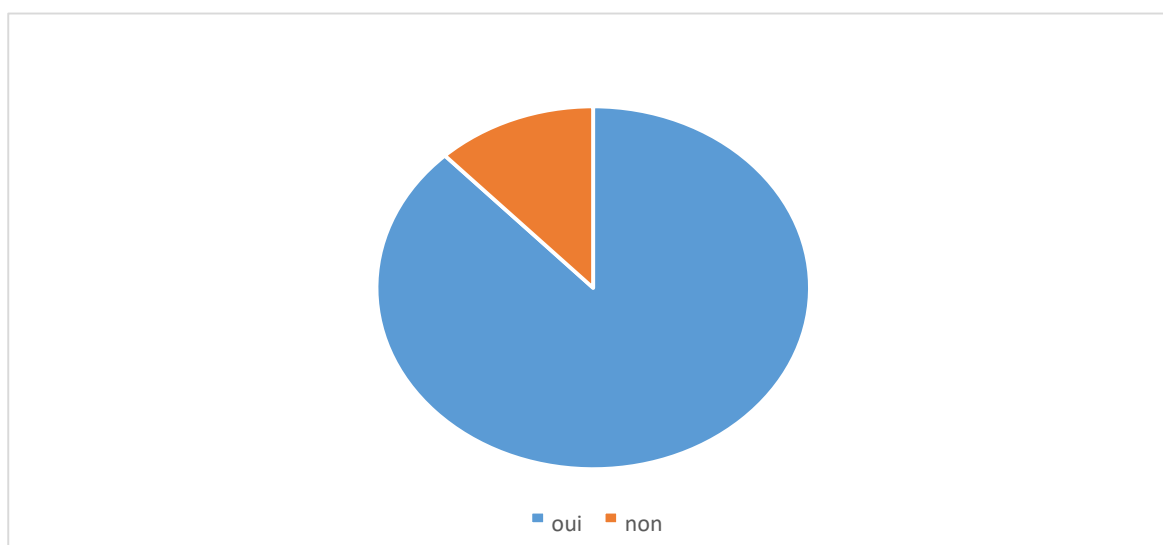
Les bénéficiaires interrogés soulignent que le partenaire les a sensibilisés puis engagés dans diverses activités telles que la surveillance communautaire, le reboisement et protection des abeilles à travers des ruches écologiques. Ces actions contribuent à créer une conscience environnementale plus forte et à renforcer un comportement collectif favorable à la conservation.

Certaines activités, en plus de générer des revenus, encourage les populations à préserver les arbres mellifères, à protéger la flore et à réduire la coupe abusive du bois. De ce fait, les pratiques économiques deviennent directement liées aux efforts de conservation, créant un cercle vertueux.

Dans l'ensemble, l'initiation des activités de conservation constitue un apport majeur du partenaire, permettant d'ancrer durablement une logique de participation communautaire dans la gestion du PNNK.

3. Perception sur la réduction des pressions sur le parc avec l'arrivée du partenaire :

Figure 6: perception sur la réduction des pressions sur le parc



Source : Bineta Diongue, enquête 2025

Les résultats de l'enquête montrent que la grande majorité des bénéficiaires (88 %) estime que l'arrivée d'ULB-Coopération/Eclosio a contribué à réduire les pressions exercées sur le Parc National du Niokolo Koba, tandis que seulement 12 % affirment ne pas percevoir de changement significatif.

Cette tendance générale témoigne de l'impact positif du partenaire sur le comportement des populations riveraines et sur la gestion durable des ressources naturelles. Cette perception majoritairement positive est étroitement liée à plusieurs améliorations concrètes observées par les populations au cours des dernières années. Les bénéficiaires soulignent notamment :

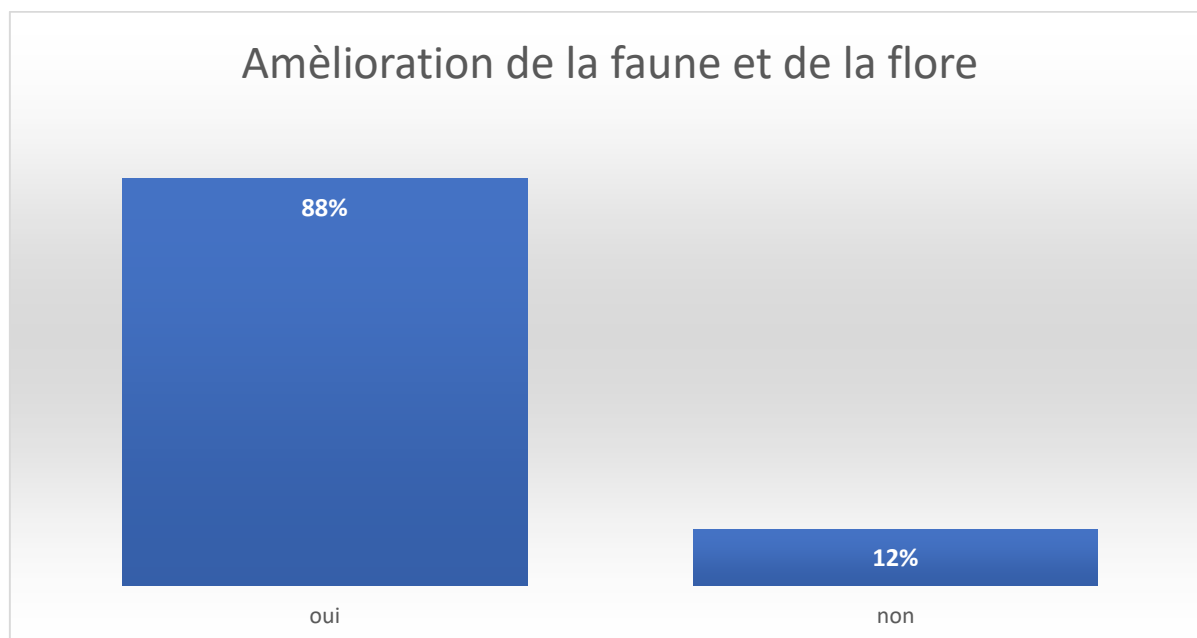
- La réduction des feux de brousse ;
- La réduction de la divagation du bétail dans le parc ;
- La réduction de la coupe de bois ;
- La réapparition de certaines espèces animales.

En revanche, les 12 % de répondants qui ne constatent pas de changement évoquent principalement des cas où certaines pratiques illégales persistent encore. Cela montre que, malgré les avancées, des efforts supplémentaires restent nécessaires pour atteindre une réduction totale des pressions, particulièrement dans les zones périphériques les plus vulnérables.

Globalement, ces résultats illustrent clairement que l'intervention du partenaire a eu un effet significatif et positif sur la conservation du PNNK, en favorisant une implication accrue des populations et en consolidant une dynamique communautaire de protection de l'environnement.

4. Perception sur l'amélioration de la faune et de la flore avec l'arrivée du partenaire :

Figure 7: amélioration de la faune et de la flore avec l'arrivée du partenaire



Source : Bineta Diongue, enquête 2025

Le graphique ci-dessus illustre la perception des bénéficiaires concernant l'évolution de la faune et de la flore depuis l'intervention d'ULB-Coopération/Eclosio dans la zone du Parc National du Niokolo koba. Les résultats montrent que 88 % des enquêtés estiment que la situation écologique s'est améliorée, contre seulement 12 % qui déclarent ne pas observer de changement notable. Cette perception largement positive s'explique par plusieurs améliorations concrètes rapportées par les bénéficiaires, notamment :

- la réduction des feux de brousse, grâce aux campagnes de sensibilisation et à l'adoption de comportements plus responsables ;
- la diminution de la divagation du bétail dans les limites du parc, réduisant ainsi la pression sur les habitats naturels ;
- la baisse de la coupe illégale de bois, facilitée par la promotion de sources de revenus alternatives et par une meilleure collaboration entre communautés et agents du parc ;

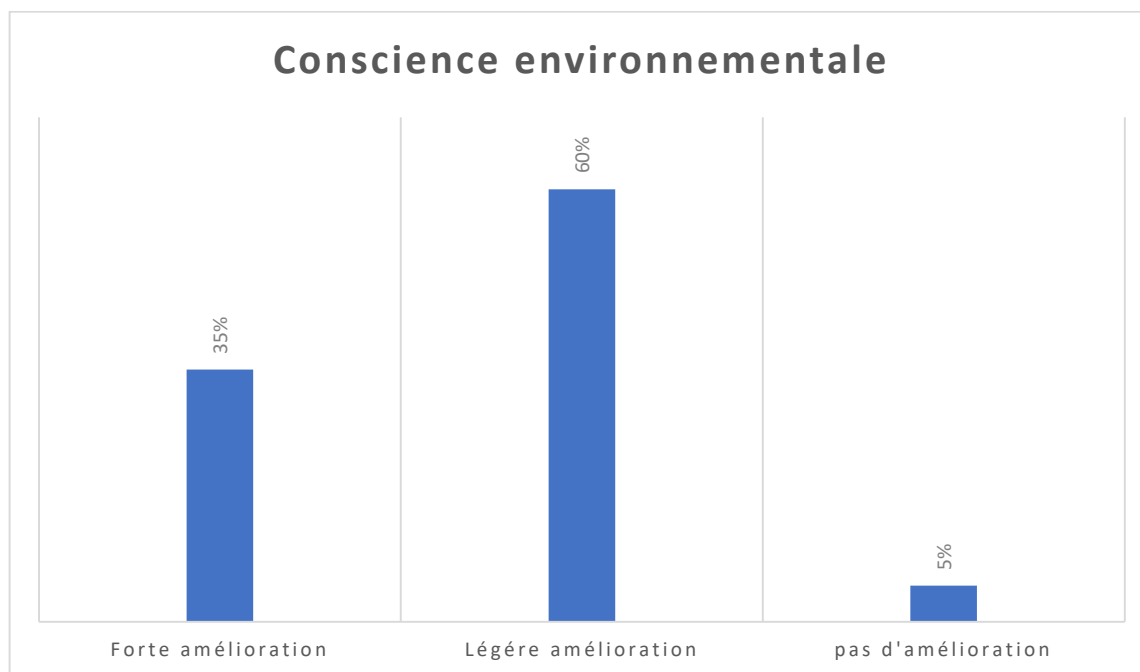
- la réapparition de certaines espèces animales, perçue comme un signe encourageant de régénération écologique.

Bien que 12 % des participants n'aient pas observé d'amélioration, cette minorité peut s'expliquer par la localisation de certains villages, la persistance de pratiques illégales dans certaines zones où la difficulté à percevoir rapidement les changements écologiques.

Dans l'ensemble, ces résultats montrent que l'arrivée du partenaire est perçue comme ayant eu un impact positif et significatif sur la biodiversité locale, renforçant ainsi les efforts de conservation autour du PNNK.

5. Perception sur le niveau d'amélioration de la conscience environnementale :

Figure 8: amélioration de la conscience environnementale



Source : Bineta Diongue, enquête 2025

Le graphique ci-dessus met en évidence l'évolution de la conscience environnementale des bénéficiaires suite aux interventions d'ULB-Coopération/Eclosio autour du Parc National du Niokolo-Koba. Les résultats montrent une tendance nettement positive : 60 % des enquêtés déclarent une légère amélioration, tandis que 35 % affirment avoir constaté une forte amélioration de leur niveau de sensibilisation et de compréhension des enjeux environnementaux. Seuls 5 % estiment n'avoir perçu aucun changement.

Ces résultats traduisent l'impact significatif des différentes activités de sensibilisation menées dans les villages ciblés. Les bénéficiaires indiquent que l'intervention du partenaire leur a permis :

- de prendre conscience du rôle écologique du parc et de la nécessité de préserver ses ressources ;
- d'adopter progressivement des comportements plus responsables, notamment en matière d'utilisation du feu et de respect des limites du parc ;
- de comprendre le lien entre leurs activités quotidiennes et l'équilibre de la biodiversité locale.

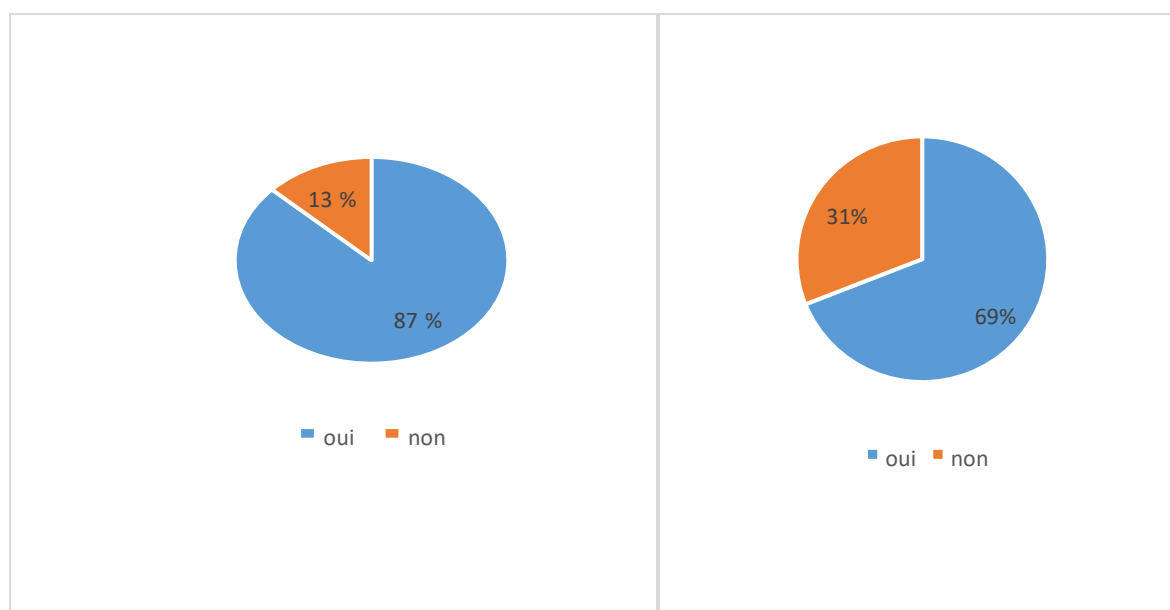
La forte proportion de personnes affirmant une amélioration (95 % au total) montre que les populations riveraines ont intégré les messages de conservation et commencent à développer une attitude plus favorable envers la gestion durable du PNNK.

La présence d'un faible pourcentage (5 %) déclarant ne pas avoir constaté d'amélioration peut s'expliquer par une participation limitée à certaines activités de sensibilisation, une méconnaissance des actions du partenaire.

Globalement, ce graphique illustre clairement que l'intervention du partenaire a contribué à renforcer la culture environnementale des communautés locales, un élément essentiel pour assurer la pérennité des efforts de conservation dans la zone.

6. Mécanisme de gestion des ressources naturelles autour du parc :

Figure 9: participation et nécessité d'élaboration d'une charte de bonne gouvernance des ressources



Source : Bineta Diongue, enquête 2025

Les résultats de l'enquête montrent que les communautés riveraines jouent un rôle de plus en plus actif dans la définition et la régulation des mécanismes de gestion des ressources naturelles autour du Parc National du Niokolo Koba (PNNK). En effet, 87 % des enquêtés déclarent avoir participé à l'élaboration d'une charte de bonne gouvernance, tandis que seulement 13 % affirment ne pas avoir été impliqués dans ce processus.

Cette charte initiée par le partenaire en collaboration avec les gestionnaires du PNNK et les services techniques concernés constitue un instrument communautaire essentiel, car elle définit : les règles d'utilisation des ressources naturelles, les interdictions spécifiques (feux de brousse, coupe de bois non autorisée,...), les sanctions applicables en cas de non-respect, les mécanismes de prévention et de suivi, les responsabilités individuelles et collectives des membres de la communauté.

Ainsi, le niveau élevé de participation (87 %) montre que les populations ont été largement associées à la construction de ce cadre réglementaire, ce qui favorise l'adhésion et la légitimité de l'outil. Cette participation traduit également un changement positif : les communautés ne sont plus de simples usagers des ressources du parc, mais deviennent des acteurs de la gouvernance locale.

Par ailleurs, 69 % des enquêtés approuvent l'utilité de la mise en place d'une telle charte, contre 31 % qui n'en voient pas la nécessité.

Malgré ces divergences, l'existence même de la charte et son taux élevé d'adhésion constituent une avancée majeure dans la construction d'un mécanisme de gestion communautaire des ressources naturelles autour du PNNK. Elle témoigne de l'impact du partenaire dans la structuration locale des initiatives de gouvernance environnementale.

En somme, l'intervention d'ULB-Coopération/Eclosio a contribué de manière significative au renforcement de la conservation des ressources naturelles du Parc National du Niokolo Koba. À travers les actions de sensibilisation, l'initiation d'activités de conservation et l'accompagnement dans les pratiques alternatives moins dépendantes des ressources du parc, le partenaire a favorisé une évolution positive des comportements et des perceptions des populations riveraines.

Les résultats obtenus, notamment la réduction déclarée des pressions telles que les feux de brousse, la coupe de bois ou la divagation du bétail, ainsi que la réapparition de certaines espèces animales, témoignent d'un changement tangible dans la dynamique écologique locale. La conscience environnementale renforcée et la participation accrue des communautés constituent également des acquis majeurs pour la durabilité des efforts de conservation.

Ainsi, l'arrivée du partenaire apparaît comme un levier essentiel ayant permis non seulement d'améliorer l'état de la faune et de la flore, mais aussi de renforcer l'appropriation communautaire des enjeux de conservation, condition indispensable pour garantir la pérennité des ressources du PNNK.

Chapitre VIII : Développement des activités génératrices de revenu améliore le revenu des ménages des communes :

I. Promotion des activités génératrices de revenus et soutien au renforcement de capacité :

Dans cette partie, nous analyserons l'apport du partenaire ULB/Eclosio dans le développement des activités génératrices de revenus (AGR), un secteur essentiel pour la dynamique économique locale. En dépit de son importance dans l'amélioration des conditions de vie des populations, ce domaine reste confronté à de multiples contraintes qui freinent son essor.

1. Niveau de connaissance des interventions du partenaire:

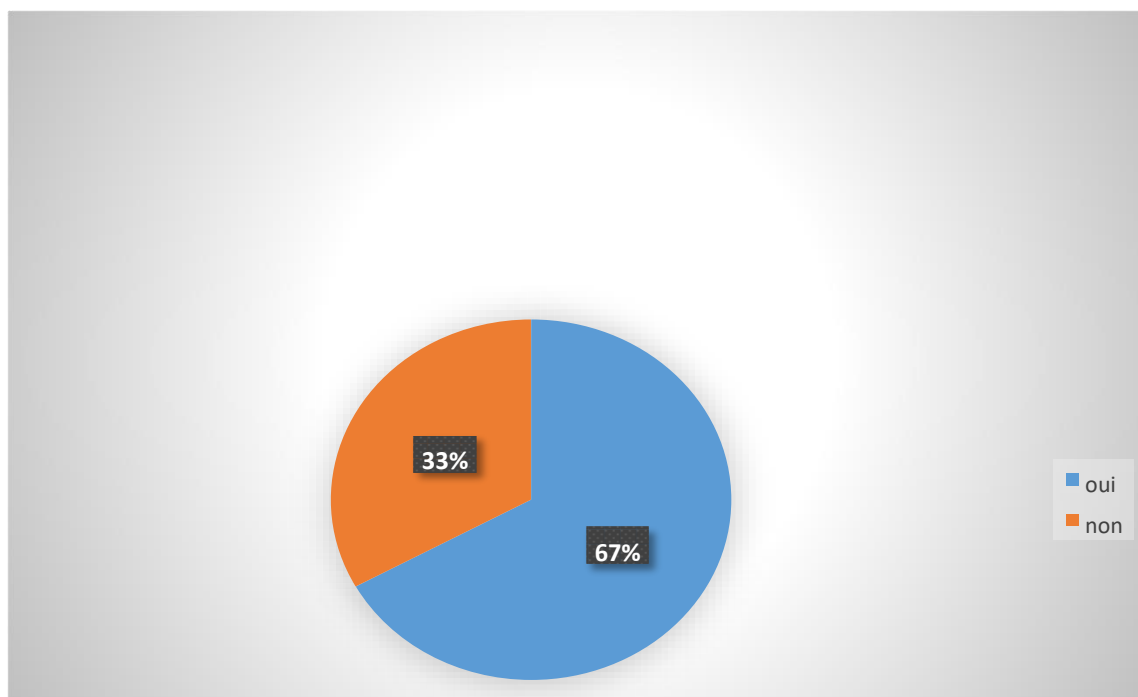
Le graphique ci-dessous illustre le niveau de connaissance des enquêtés sur les domaines d'intervention du partenaire ULB/Eclosio. Il ressort que 67 % des enquêtés déclarent connaître les domaines d'intervention de l'organisation, contre 33 % qui en ont une connaissance limitée ou inexistante.

Les principaux domaines cités par les répondants sont :

- la conservation des ressources naturelles,
- la formation,
- le développement des activités génératrices de revenus.

Cette répartition traduit une bonne visibilité du partenaire dans les zones d'intervention, bien que des efforts de communication et de sensibilisation puissent encore être renforcés pour une meilleure appropriation par l'ensemble des bénéficiaires.

Figure 10: niveau de connaissance des interventions du partenaire



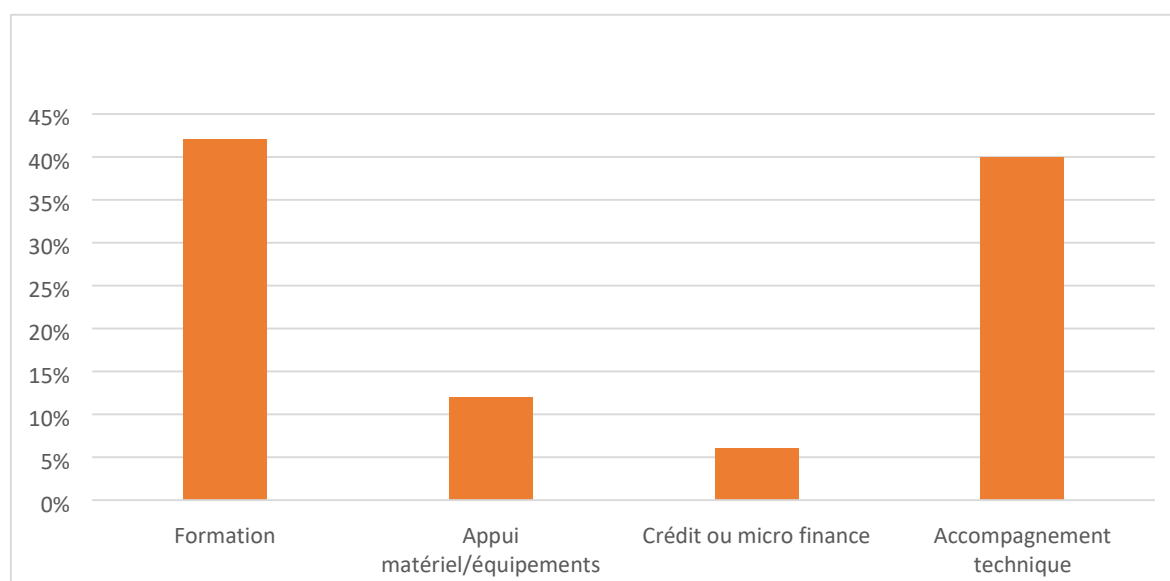
Source : Bineta Diongue, enquête 2025

2. Types d'appui du partenaire :

Le graphique ci-dessous (figure5) met en évidence les principales formes d'appui reçues par les bénéficiaires. Il ressort que la formation (42 %) et l'accompagnement technique (40 %) constituent les deux types de soutien les plus importants. Cette forte proportion traduit l'orientation du projet vers le renforcement des capacités des acteurs afin d'améliorer leurs compétences techniques et organisationnelles.

L'appui matériel et en équipements est moins fréquent (12 %), ce qui montre que l'aide matérielle, bien que présente, n'est pas le principal mécanisme d'intervention. Enfin, le crédit ou la micro finance reste faible (6 %), indiquant que l'accès aux financements demeure limité. En somme, ces formes d'appui contribuent au renforcement des capacités locales, à l'amélioration de la productivité, au développement de micro entreprises, ainsi qu'à une meilleure résilience économique des ménages. Elles participent donc activement à la construction d'un développement local durable et inclusif.

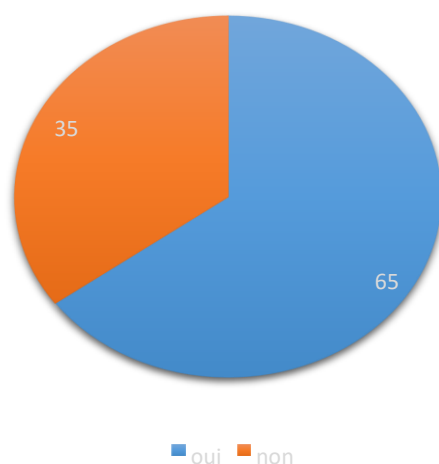
Figure 11: formes d'appui du partenaire



Source : Bineta Diongue, enquête 2025

II. Introduction du maraîchage :

Figure 12: pratique du maraîchage



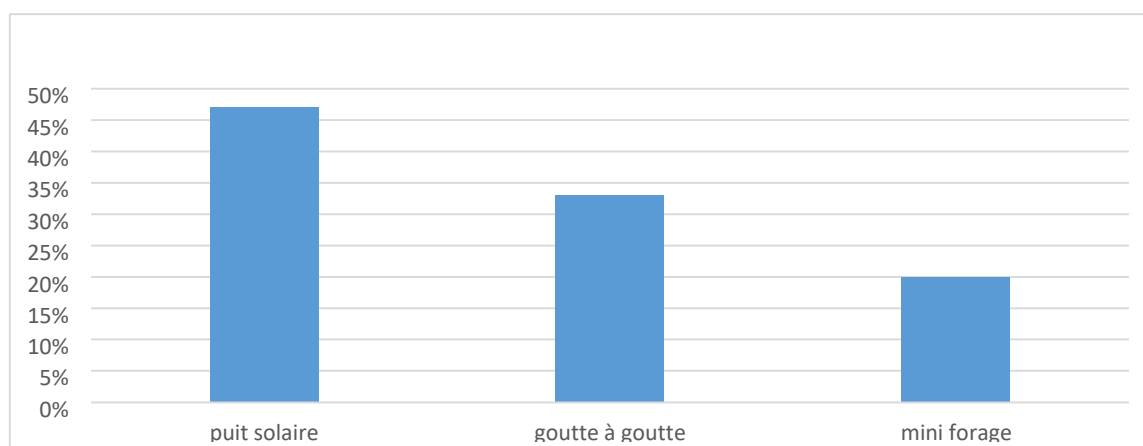
Source : Bineta Diongue, enquête 2025

Ce graphique (figure 6) montre que 65% des enquêtés pratiquaient le maraîchage avant l'intervention du partenaire contre 35% qui n'ont jamais exercé cette activité autrement dit l'introduction du maraîchage. Ceci montre que ULB/Eclosio participe à la relance de

l'agriculture ; secteur délaissé petit à petit même s'il permet d'améliorer les conditions de vie des populations et constitue un atout économique pour le développement du pays.

Cette initiation au maraîchage a permis à la population de diversifier ses activités et ses revenus. Ceci participe à leur autonomisation et à la réduction du taux de chômage. Certains enquêtés n'avaient pas d'activités et vivaient au dépend de la grande famille. Ainsi, cette dépendance ne peut pas être résolue sans initier la personne à une activité.

Figure 13:accès à l'eau



Source : Bineta Diongue, enquête 2025

L'accès à l'eau constitue un facteur déterminant dans le développement des activités maraîchères, particulièrement dans un contexte sahélien marqué par une forte variabilité climatique. Le graphique présenté met en évidence les principales sources d'irrigation mises en place grâce à l'appui d'ULB/Coopération/Eclosio auprès des bénéficiaires.

Les résultats montrent que 46 % des enquêtés utilisent le puits solaire, faisant de ce système la principale source d'approvisionnement en eau. L'utilisation de pompes solaires représente une avancée importante dans la sécurisation de l'accès à l'eau. En effet, ce dispositif permet de réduire la dépendance aux sources d'énergie coûteuses ou polluantes (carburant, électricité) et offre une solution durable et économique pour l'irrigation des périmètres maraîchers. Par ailleurs, 33 % des bénéficiaires déclarent utiliser le système de goutte-à-goutte. Ce type d'irrigation est reconnu pour son efficacité, car il permet une utilisation rationnelle de l'eau en réduisant les pertes liées à l'évaporation et favorise une meilleure productivité agricole.

L'adoption de cette technologie contribue non seulement à améliorer les rendements, mais aussi à promouvoir une gestion durable de la ressource hydrique.

Enfin, 20 % des enquêtés accèdent à l'eau via le mini-forage. Ce système constitue un levier important pour l'approvisionnement régulier en eau, notamment dans les localités où les nappes superficielles sont insuffisantes. Les mini-forages permettent ainsi de diversifier les possibilités d'irrigation et de sécuriser les activités maraîchères, surtout en saison sèche.

De manière globale, la mise à disposition de ces infrastructures puits solaires, goutte-à-goutte et mini-forages a considérablement amélioré les conditions d'accès à l'eau des producteurs. Cette amélioration favorise la pratique du maraîchage tout au long de l'année, en permettant l'alternance des cultures saisonnières.

1. Le capital foncier :

Le capital foncier constitue un élément central dans le développement du maraîchage, car il conditionne directement la possibilité d'exploiter durablement la terre. En effet, l'accès sécurisé à une parcelle permet aux producteurs d'établir des périmètres maraîchers adaptés et de mettre en œuvre des techniques culturales appropriées.

Les données recueillies indiquent que plus de 90 % des enquêtés disposent d'un périmètre maraîcher clôturé grâce à l'intervention du partenaire et le reste qui sont des entrepreneurs et disposaient déjà de leur propre terres. Les superficies exploitées varient globalement entre 0,12 ha et 3 ha, montrant une diversité de tailles d'exploitation selon les ménages.

Les plus grandes superficies se trouvent dans la commune de Linkéring. Cette situation s'explique par le fait que la majeure partie du territoire de la commune de Dialocoto est occupée par le Parc national du Niokolo Koba et une forêt classée, limitant ainsi les possibilités d'extension des terres arables et la marge foncière disponible pour l'agriculture.

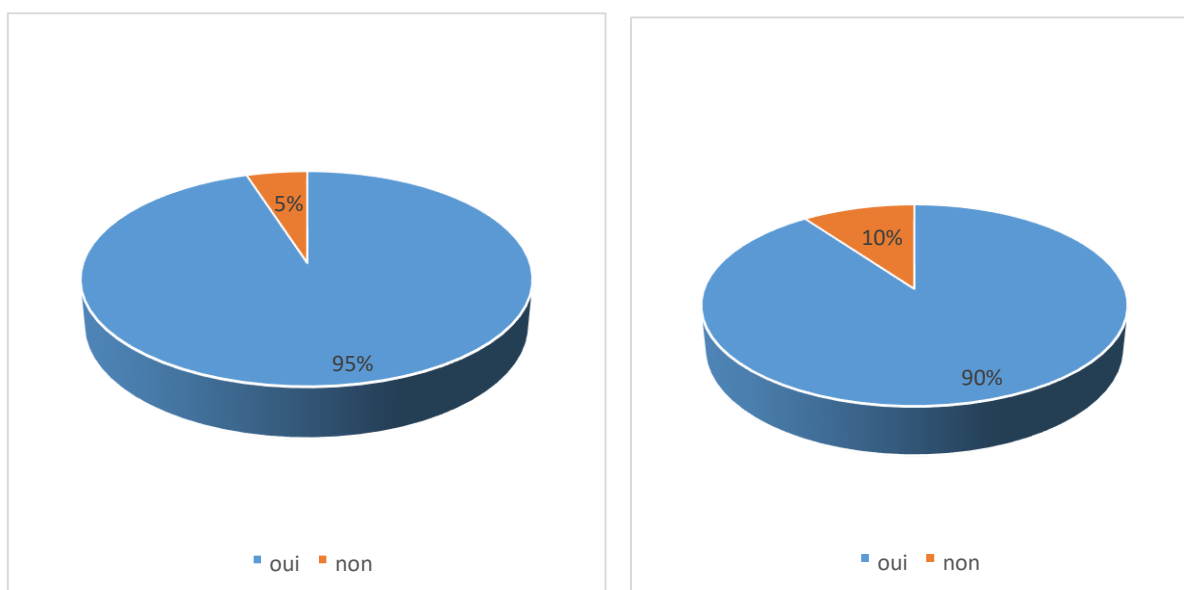
Par ailleurs, ULB/Coopération/Eclosio a joué un rôle déterminant dans la sécurisation foncière des bénéficiaires. Le partenaire a appuyé les producteurs dans les démarches visant à obtenir une délibération officielle auprès des collectivités territoriales, leur permettant ainsi de cultiver en toute légalité. L'appui s'est également traduit par un accompagnement dans la valorisation des parcelles, notamment pour encourager certains producteurs qui détenaient déjà un lopin de terre à se lancer dans le maraîchage ou à renforcer leurs activités.

Ainsi, l'intervention du partenaire a contribué à lever un frein majeur au développement de l'activité maraîchère, en renforçant la sécurité d'accès au foncier et en optimisant son utilisation au profit des ménages ruraux.

2. Accès aux intrants agricoles :

Dans le processus de production il existe des biens qui jouent un rôle intermédiaire entre le producteur et la terre : il s'agit de l'ensemble des matériels utilisés pour les activités agricoles. Il est composé du capital fixe (terres, matériels agricoles) et du capital circulant (engrais, semences...).

Figure 14:accès aux intrants agricoles



Source : Bineta Diongue, enquête 2025

Les résultats de l'enquête montrent que la quasi-totalité des producteurs (95 %) ont bénéficié de semences distribuées dans le cadre du projet, contre seulement 5 % qui déclarent ne pas en avoir reçu. Cette tendance révèle une forte couverture en matière d'approvisionnement en semences, traduisant la place prioritaire accordée à cette forme d'appui dans les activités mises en œuvre. La disponibilité régulière de semences de qualité constitue en effet un facteur essentiel pour l'amélioration des rendements, la diversification des spéculations et la sécurisation des campagnes agricoles.

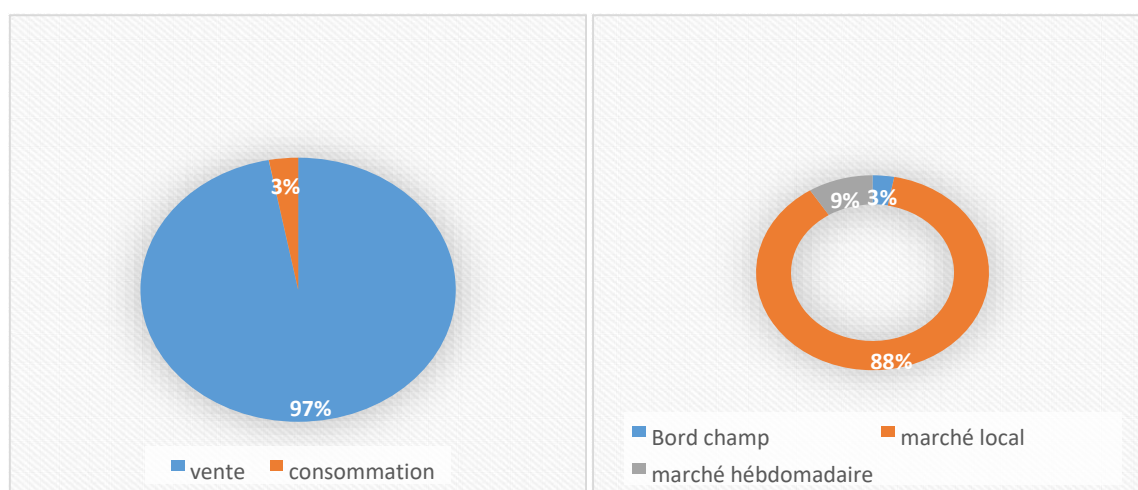
S'agissant de l'acquisition de matériel agricole, 90 % des enquêtés déclarent en avoir reçu, tandis que 10 % affirment n'avoir bénéficié d'aucun appui matériel. Ce taux élevé de couverture reflète l'importance accordée par le projet au renforcement des équipements productifs, notamment à travers la dotation en arrosoirs, tuyaux, houes ou autres outils essentiels au maraîchage. L'accès à ces équipements contribue à alléger la pénibilité des travaux, à améliorer l'efficacité des producteurs et, par conséquent, à accroître leurs rendements.

Ces résultats révèlent que le partenaire a joué un rôle central dans l'amélioration de l'accès aux intrants agricoles, en couvrant simultanément le capital fixe (matériel) et le capital circulant (semences). L'importance de ces appuis se manifeste également à travers une réduction de la dépendance des producteurs aux marchés locaux, souvent caractérisés par des intrants coûteux ou de qualité incertaine.

Cependant, si les taux de couverture sont globalement satisfaisants, des discussions qualitatives indiquent que certains bénéficiaires estiment que les quantités reçues restent insuffisantes pour couvrir la totalité de leurs besoins, notamment en période de forte demande. De plus, le renouvellement du matériel constitue encore une contrainte, car les capacités financières des ménages demeurent limitées.

3. Utilisation de la production :

Figure 15: destination et lieu de commercialisation de la production



Source : Bineta Diongue, enquête 2025

□

Les résultats montrent que la quasi-totalité des enquêtés (97 %) commercialisent leur production, tandis que seulement 3 % la destinent principalement à l'autoconsommation. Cette forte orientation vers la vente traduit l'importance des activités de production comme source de revenus pour les ménages des communes de Dialacoto et de Linkéring.

Concernant les circuits de commercialisation, la majorité des producteurs (88 %) écoulent leurs produits sur le marché local. Ce choix s'explique probablement par la proximité des points de vente, la facilité d'accès aux acheteurs et la réduction des coûts liés au transport. En revanche, 9 % des enquêtés privilégient les marchés hebdomadaires, qui offrent généralement davantage d'opportunités commerciales grâce à une plus forte affluence de commerçants et de

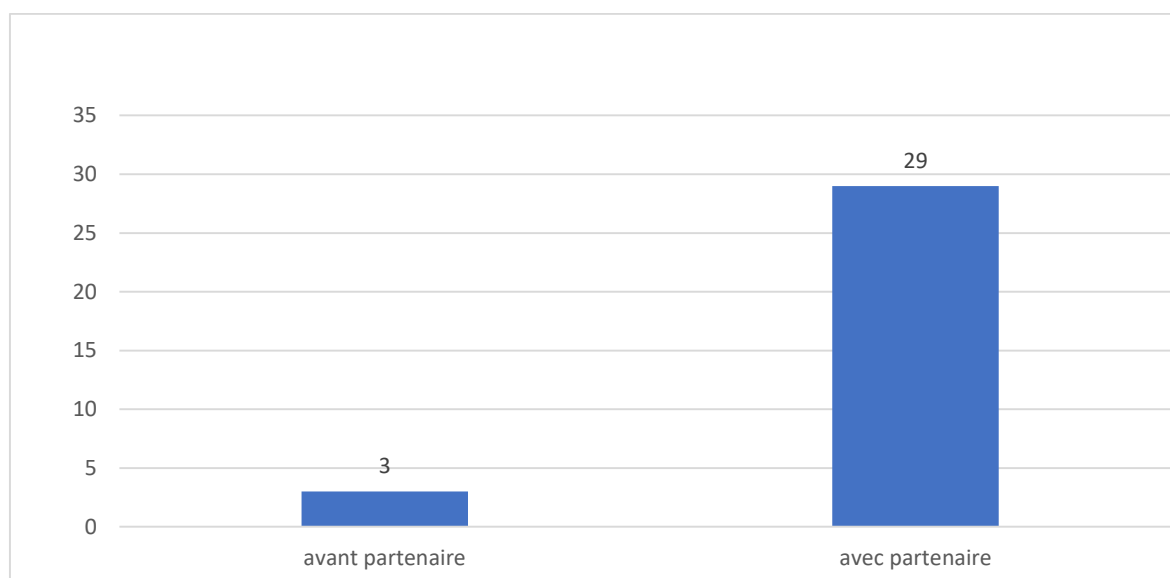
consommateurs. Enfin, seuls 3 % des producteurs pratiquent la vente bord champ, consistant à vendre directement la production sur le lieu de récolte.

Ces résultats mettent en évidence le rôle central des marchés locaux dans la commercialisation des produits et soulignent la faible part de l'autoconsommation au sein des ménages enquêtés. Ils témoignent également d'une intégration relativement importante des producteurs aux circuits marchands locaux, même si les débouchés restent essentiellement concentrés à l'échelle locale.

III. Introduction de l'apiculture :

L'apiculture est l'élevage d'abeilles pour récolter les produits de la ruche tels que le miel, la cire, la gelée royale, le pollen et la propolis. Au Sénégal, c'est un secteur émergent qui regorge un potentiel économique et social important pour lutter contre le chômage et la pauvreté.

Figure 16: initiation à l'apiculture



Source : Bineta Diongue, enquête 2025

Le graphique ci-dessus montre que seules trois (10%) personnes pratiquaient l'apiculture tous des hommes avant l'intervention d'ULB-Coopération/Eclosio, contre vingt-neuf (90%) personnes qui ont découvert cette nouvelle filière grâce au projet. Ces résultats indiquent que l'apiculture constitue une activité émergente dans la zone d'étude et qu'elle s'est fortement développée à la suite de l'appui du partenaire.

Il convient de souligner que seuls les bénéficiaires de la commune de Linkering ont été initiés à cette activité, ce qui démontre une concentration géographique de l'intervention. Les entretiens menés révèlent que les rares apiculteurs antérieurs à l'appui du projet utilisaient des ruches artisanales, généralement peu productives et moins respectueuses des normes de gestion durable. Grâce à l'appui du partenaire, ils ont été formés à l'utilisation de ruches modernes,

conçues pour être plus performantes et soucieuses de l'environnement. Certaines ruches sont, de surcroît, installées à la zone tampon du parc où certaines activités sont tolérées, ce qui favorise une meilleure production grâce à la richesse floristique du milieu tout en contribuant à la conservation.

Ainsi, l'intervention d'ULB-Coopération/Eclosio a permis non seulement de diffuser des pratiques apicoles améliorées, mais aussi d'ouvrir une nouvelle filière génératrice de revenus au profit des ménages, participant à la diversification économique locale et à la réduction de la pression sur les ressources naturelles.

1. La production :

Pour cette nouvelle filière émergente, les bénéficiaires sont organisés en groupements et se partagent les 75 ruches écologiques installées dans leurs villages d'origine. Ces ruches modernes, introduites dans le cadre du projet, permettent une production variant entre 70 et 130 litres de miel par campagne, un volume jugé significatif par les enquêtés. Cette production représente non seulement une nouvelle source de revenus, mais également une activité compatible avec la conservation, du fait du caractère écologique des ruches et de leur implantation dans un environnement favorable.

Tous les bénéficiaires estiment que le marché local offre des opportunités réelles d'écoulement de la production, compte tenu de la forte demande en miel dans la zone. Toutefois, ils soulignent que la labellisation du produit permettrait d'accéder à des marchés plus larges, notamment au niveau national, voire international, ce qui constituerait un levier important pour la valorisation économique de la filière.

Les bénéfices tirés de la vente du miel contribuent principalement à alimenter les caisses d'épargne des groupements. Ils servent également à couvrir certains besoins quotidiens essentiels, tels que les dépenses de santé, l'alimentation ou la scolarité des enfants. Ainsi, l'apiculture ne se limite pas à une activité économique complémentaire, mais constitue un véritable mécanisme de résilience pour les ménages bénéficiaires.

En entretien avec les gestionnaires du PNNK, il considère que l'apiculture n'est pas uniquement une activité génératrice de revenu mais aussi une activité qui permet de conserver les abeilles en développant des habitats favorables et en luttant contre les parasites dévastateurs.

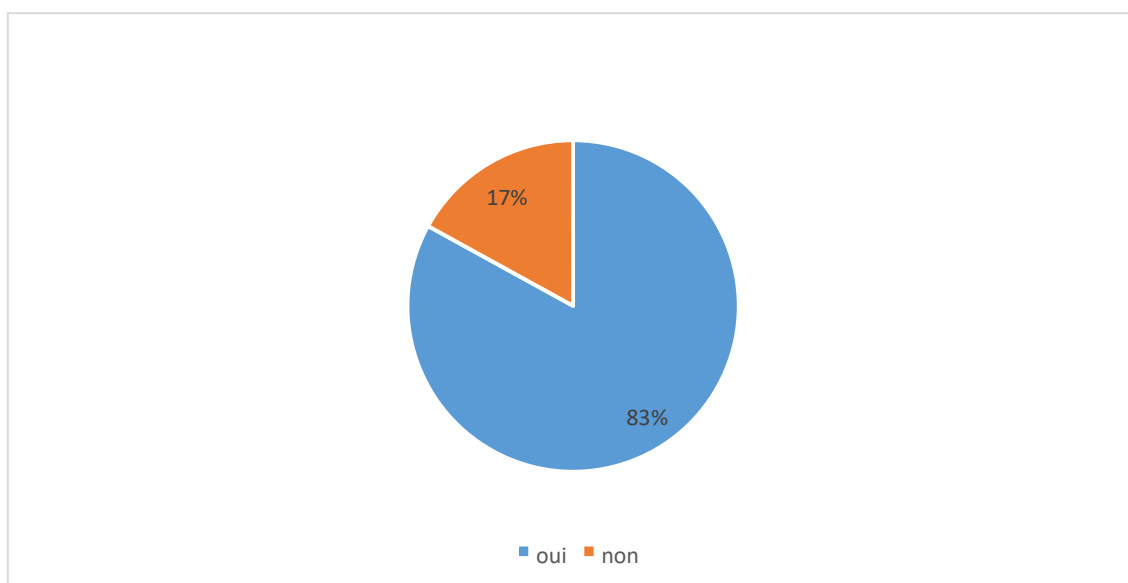
IV. Soutien et renforcement de capacité :

Le soutien et le renforcement de capacités constituent un volet essentiel des interventions d'ULB-Coopération/Eclosio dans les communes de Dialakoto et Linkering. Les actions menées

visent à améliorer les compétences techniques des bénéficiaires, à promouvoir de bonnes pratiques de gestion durable et à renforcer l'autonomie économique des ménages.

1. Soutien à la formation :

Figure 17:appui à la formation



Source : Bineta Diongue, enquête 2025

La formation des bénéficiaires constitue un pilier fondamental dans la réussite et la pérennisation de tout projet de développement. Elle permet non seulement de doter les acteurs locaux de compétences techniques adaptées, mais aussi de renforcer leur autonomie dans la gestion des activités qui leur sont confiées.

Le graphique ci-dessus montre que 83 % des enquêtés déclarent avoir bénéficié d'une formation dispensée par le partenaire, contre 17 % qui n'ont reçu aucun renforcement de capacités. Ces résultats traduisent l'importance accordée par ULB-Coopération/Eclosio à l'accompagnement technique des producteurs, étape essentielle pour garantir l'efficacité et la durabilité des interventions.

Les domaines de formation les plus cités par les bénéficiaires sont :

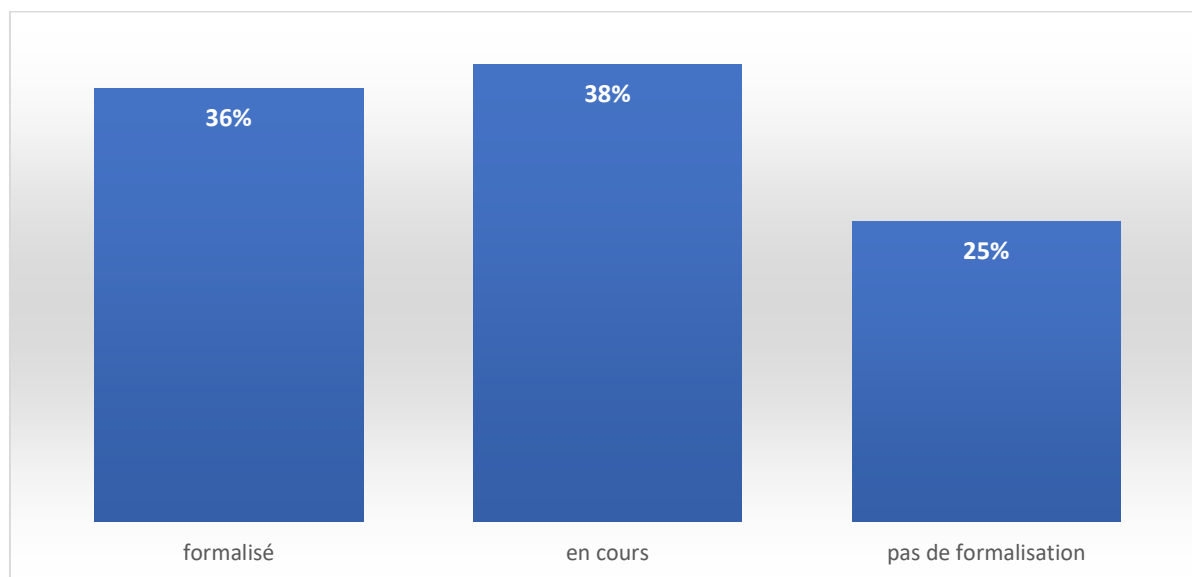
- Le maraîchage ;
- Les techniques de fertilisation ;
- L'agro écologie ;
- La gestion administrative et financière ;

- La transformation des produits locaux.

Ces différentes sessions ont permis d'améliorer les compétences techniques des producteurs, de renforcer leur capacité à gérer leurs activités économiques et de favoriser l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement. Elles constituent ainsi un levier majeur pour la réussite des activités productives appuyées dans la zone d'étude.

2. Soutien à la formalisation :

Figure 18: formalisation des enquêtés



Source : Bineta Diongue, enquête 2025

La structuration des bénéficiaires en groupements d'intérêt économique constitue une initiative pertinente, car elle favorise l'organisation collective, la mutualisation des efforts et l'efficacité dans la gestion des activités productives. Toutefois, la formalisation juridique de ces groupements représente une étape essentielle, car elle leur confère une existence légale, renforce leur professionnalisation et facilite l'accès au financement, notamment auprès des institutions publiques ou des partenaires techniques et financiers.

Le graphique ci-dessus montre que 36 % des bénéficiaires déclarent avoir été accompagnés par ULB-Coopération/Eclosio dans la régularisation juridique de leur structure, tandis que 38 % se trouvent encore dans le processus de formalisation. En revanche, 25 % affirment ne pas avoir engagé de démarches de régularisation.

Ce déséquilibre peut s'expliquer par le fait que certaines initiatives relèvent de l'entrepreneuriat individuel, une approche que le partenaire encourage également. Les bénéficiaires qui développent des activités personnelles jugent parfois la formalisation moins prioritaire, notamment lorsque leurs activités sont encore à un stade embryonnaire ou qu'ils manquent d'informations sur les procédures administratives.

Ainsi, bien que les efforts de structuration et de formalisation soient visibles, les résultats montrent que des actions complémentaires d'information, de sensibilisation et d'accompagnement administratif pourraient contribuer à accélérer la régularisation juridique des groupements et à renforcer leur accès aux opportunités économiques.

3. Soutien à l'accès au financement :

L'accès au financement constitue un facteur clé dans le développement et la pérennisation des activités économiques au sein des communautés locales. Il permet d'acquérir des intrants, de renouveler le matériel, de renforcer les capacités productives et d'améliorer la rentabilité des initiatives entrepreneuriales.

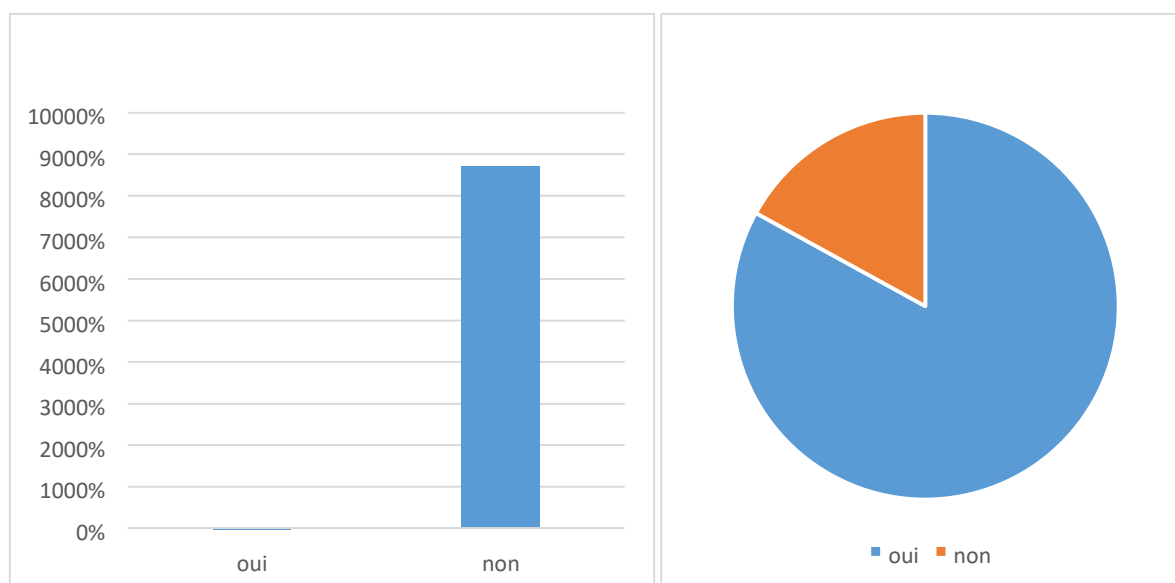
Les graphiques ci-dessous montrent que seuls 13 % des enquêtés déclarent avoir eu recours aux institutions de microfinance, avec des montants empruntés variant entre 35 000 et 500 000 F CFA. Ce faible recours aux structures financières formelles s'explique par plusieurs facteurs évoqués lors des entretiens, notamment l'absence de garanties, la complexité des procédures et la méconnaissance des mécanismes de crédit disponibles.

Pour pallier ces difficultés et renforcer l'autonomie financière des groupements, ULBCoopération/Eclosio a initié la mise en place de caisses d'épargne communautaires, auxquelles 83 % des bénéficiaires participent. Ces caisses reposent sur des fonds propres constitués à partir des cotisations régulières, des bénéfices tirés de la commercialisation des produits agricoles ou apicoles, ainsi que des contributions internes au sein des groupements. Elles fonctionnent comme des mécanismes d'épargne et de crédit rotatif, permettant aux membres d'accéder à de petits prêts pour financer leurs activités productives.

Les bénéficiaires soulignent que ces fonds jouent un rôle essentiel dans la continuité et le développement de leurs activités, notamment pour l'achat d'intrants, l'entretien du matériel ou le financement de petites dépenses liées à la production. En plus de soutenir les activités économiques, les caisses servent également à répondre à certaines dépenses quotidiennes, renforçant ainsi la résilience des ménages face aux imprévus.

Ce dispositif d'épargne interne apparaît donc comme une alternative efficace pour combler le manque d'accès aux institutions financières formelles. Il contribue non seulement à renforcer la solidarité et la cohésion des groupements, mais aussi à sécuriser les moyens d'existence des bénéficiaires.

Figure 19 : accès aux micro finances et aux caisses d'épargnes collective :



Source : Bineta Diongue, enquête 2025

4. Appui au maintien de l'organisation après départ du partenaire :

Le maintien de l'organisation des groupements après le retrait du partenaire constitue un enjeu majeur pour assurer la pérennité des actions mises en œuvre dans le cadre du projet. Les expériences de terrain montrent que de nombreuses initiatives de développement connaissent un essoufflement dès la fin de l'appui externe, en raison d'un manque d'autonomie organisationnelle, financière ou technique des bénéficiaires.

Tous les enquêtés estiment avoir été suffisamment préparés au retrait éventuel du partenaire. Ils soulignent notamment les formations reçues sur la gestion des caisses d'épargne, le maintien régulier des réunions internes, l'importance des cotisations ainsi que la mise en place d'un règlement intérieur pour encadrer le fonctionnement des groupements.

De plus, les dispositifs internes tels que les caisses d'épargne, les registres de gestion et les comités structurels (comités de gestion, commissions techniques, etc.) constituent des outils essentiels pour assurer la continuité des activités sans dépendance directe au partenaire.

L'intervention d'ULB-Coopération/Eclosio a permis de renforcer significativement la structuration des groupements et de préparer les bénéficiaires à fonctionner de manière autonome après le retrait du partenaire. Toutefois, la pérennité de ces acquis dépendra de la capacité des groupements à maintenir leur cohésion interne, à mobiliser des ressources propres et à poursuivre l'adoption des bonnes pratiques organisationnelles instaurées pendant la durée du projet.

L'analyse des interventions menées par ULB-Coopération/Eclosio montre que la promotion des activités génératrices de revenus et le renforcement des capacités constituent des leviers essentiels pour améliorer les conditions de vie des ménages riverains du PNNK. Les appuis fournis en intrants, matériel, formation et structuration organisationnelle ont permis de dynamiser des filières telles que le maraîchage, l'apiculture et la transformation des produits locaux, tout en renforçant l'autonomie économique des bénéficiaires.

Les dispositifs de formation ont contribué à renforcer les compétences techniques et managériales des bénéficiaires, tandis que la mise en place de caisses d'épargne a amélioré leur autonomie financière et leur capacité à gérer les aléas liés à leurs activités. Ces acquis témoignent d'une appropriation progressive des outils de gestion et d'un renforcement de la gouvernance interne des groupements.

Dans l'ensemble, les actions menées ont contribué à instaurer une dynamique socioéconomique favorable au sein des communautés, tout en renforçant leur capacité à participer activement aux efforts de conservation et de gestion durable des ressources naturelles autour du PNNK.

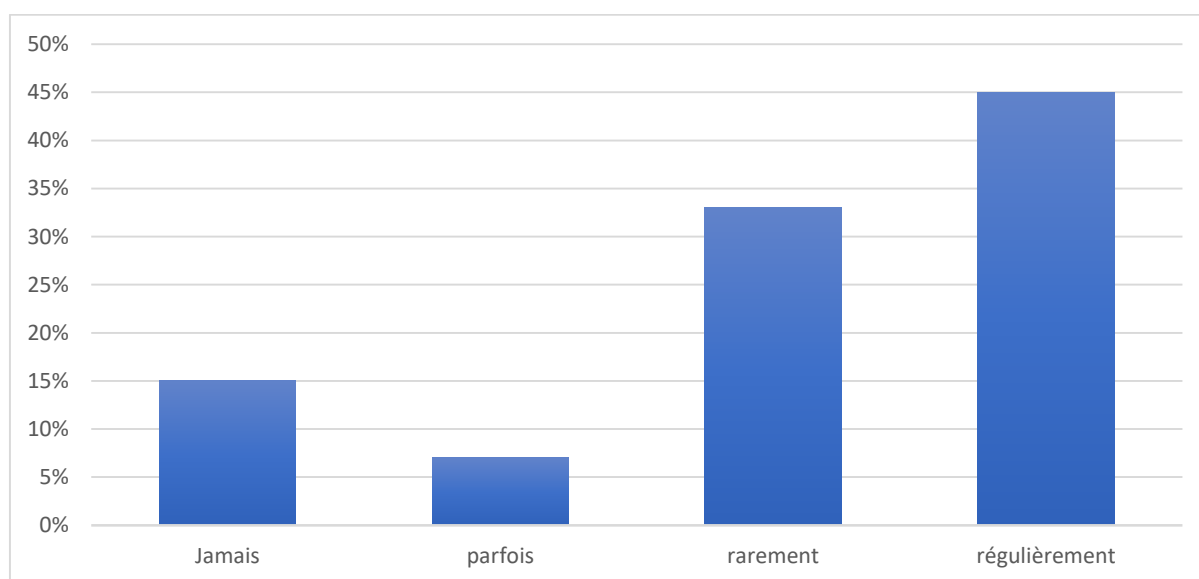
CHAPITRE X Niveau d'implication des OCB dans la gestion participative et la gouvernance des ressources naturelles autour du PNNK

La gestion participative des ressources naturelles constitue un principe central dans les stratégies de conservation modernes, en particulier dans les zones protégées où les communautés locales dépendent fortement des ressources forestières, fauniques et hydriques pour leurs moyens d'existence. Dans cette rubrique nous analyserons l'apport d'ULB-Coopération/Eclosio dans l'implication des bénéficiaires dans la gestion et la gouvernance des ressources naturelles autour du PNNK.

I. Concertation dans la gestion des ressources du parc avec l'arrivée du partenaire :

La concertation constitue ainsi un mécanisme essentiel pour prévenir les conflits, renforcer l'adhésion des populations aux initiatives de conservation et assurer une gouvernance plus inclusive. La gestion durable des ressources naturelles autour du Parc National du NiokoloKoba repose en grande partie sur la qualité du dialogue entre les services du parc et les communautés riveraines.

Figure 20: niveau de concertation dans la gestion des ressources du PNNK avec l'arrivée du partenaire



Source : Bineta Diongue, enquête 2025

L'analyse du graphique montre que la majorité des bénéficiaires reconnaissent une amélioration notable de la concertation dans la gestion des ressources naturelles du PNNK depuis l'intervention d'ULB-Coopération/Eclosio. En effet, 45 % des enquêtés déclarent être consultés régulièrement, tandis que 33 % affirment l'être rarement. Ces résultats témoignent d'un renforcement réel des interactions entre les acteurs locaux et les services du parc, favorisant

une meilleure circulation de l'information et une participation accrue des communautés aux actions de conservation.

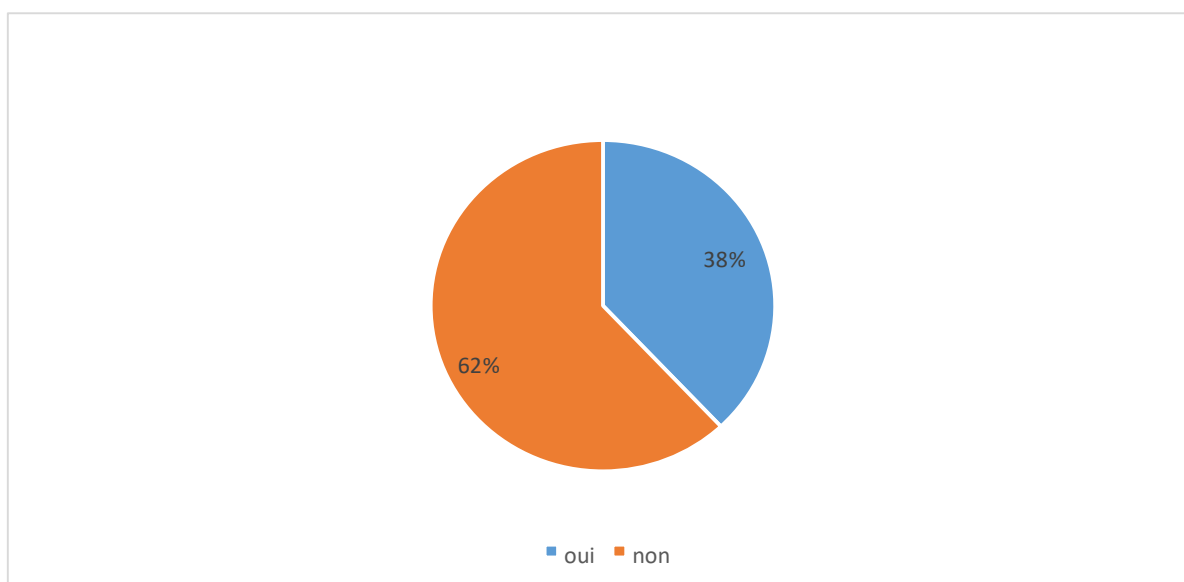
Cependant, une partie des bénéficiaires perçoit encore une faible implication : 15 % déclarent ne jamais être consultés et 7 % seulement parfois. Cette situation montre que, malgré les progrès enregistrés, la concertation n'est pas encore uniformément établie dans l'ensemble des localités couvertes par le projet. Les entretiens révèlent que ces disparités s'expliquent par l'éloignement de certains villages, la faiblesse de la mobilisation communautaire ou encore le manque de relais locaux bien structurés.

Ainsi, même si l'arrivée du partenaire a permis d'intensifier les échanges et de renforcer la collaboration autour des enjeux de conservation, des efforts supplémentaires restent nécessaires pour assurer une participation équitable et continue de toutes les communautés riveraines du parc.

II. Implication dans la planification ou dans la prise de décision liée aux ressources du PNNK :

Cette section analyse le niveau de participation des bénéficiaires dans le processus décisionnels. Elle consiste à associer les bénéficiaires aux choix stratégiques, à l'identification des besoins et à la mise en œuvre des actions liées à la conservation.

Figure 21: implication dans la planification et la prise de décision liée aux ressources du PNNK



Source : Bineta Diongue, enquête 2025

Les résultats obtenus montrent que 62 % des bénéficiaires déclarent ne pas être associés aux activités de planification et de prise de décision, tandis que seulement 38 % affirment y être impliqués. Cette répartition met en évidence un déficit de participation des communautés

locales. Il est intéressant de noter que la majorité des bénéficiaires non associés proviennent de la commune de Diolakoto, ce qui suggère des disparités géographiques dans l'accès à l'information et aux processus décisionnels.

Cette situation révèle que la majorité des populations locales restent en marge des processus décisionnels, ce qui peut limiter leur sentiment d'appropriation des projets et affecter l'efficacité des initiatives de conservation. L'implication des communautés est pourtant essentielle pour adapter les actions du parc aux besoins locaux et favoriser une gestion participative des ressources.

III. Participation à des activités liées à la conservation:

Les résultats de l'enquête montrent qu'avec l'arrivée du partenaire, tous les bénéficiaires ont participé à des activités relatives à la conservation des ressources du parc, telles que la surveillance, la sensibilisation et le reboisement. Lors des entretiens, les bénéficiaires estiment que, même si certaines de ces activités ne se déroulent pas directement à l'intérieur du parc mais en périphérie, elles contribuent néanmoins à protéger le PNNK.

De leur côté, les gestionnaires du parc reconnaissent que la gestion de la périphérie facilite la préservation du parc, étant donné que la majorité des pressions sur ses ressources proviennent de l'extérieur. Cette implication généralisée des communautés locales met en évidence le rôle positif du partenaire dans l'inclusion des populations et dans le renforcement de leur conscience environnementale.

Ces bonnes pratiques mises en œuvre avec l'arrivée du partenaire, telles que la participation des bénéficiaires à la surveillance, à la sensibilisation et au reboisement, apportent des bénéfices directs au Parc National du Niokolo Koba. Elles contribuent à réduire les pressions sur les ressources, à protéger les habitats et les espèces, et à renforcer la conscience environnementale des communautés locales. Ces populations deviennent ainsi des acteurs actifs de la conservation, ce qui facilite la gestion durable et la pérennité des initiatives, tout en créant les bases d'une participation plus intégrée à la planification et à la prise de décision pour l'avenir du parc.

IV. Représentativité dans les organes de gouvernance liés au parc avec l'arrivée du partenaire :

Cette section analyse ainsi le niveau d'implication et la place accordée aux populations locales dans les instances de gouvernance mises en place ou renforcées par le partenaire. La question de l'intégration des bénéficiaires dans les structures décisionnelles du parc devient

particulièrement importante, car elle conditionne leur capacité à influencer les orientations, à exprimer leurs besoins et à contribuer de manière active à la gestion des ressources naturelles. Les résultats des enquêtes révèlent qu'aucun bénéficiaire ne fait partie des organes de prise de décision liés au PNNK. Malgré les efforts du partenaire pour renforcer la participation communautaire à travers les activités de conservation, cette absence totale de représentativité dans les instances de gouvernance montre une limite importante dans l'intégration des populations locales. Cela souligne un écart entre la participation opérationnelle sur le terrain et la participation stratégique, pourtant essentielle pour garantir une gestion réellement inclusive et durable des ressources du parc.

Cette situation révèle une participation essentiellement instrumentale : les populations sont sollicitées pour appuyer des actions concrètes, mais restent exclues des cadres de concertation où se prennent les décisions majeures concernant l'utilisation, la protection et la valorisation des ressources naturelles. Une telle dissociation limite non seulement l'appropriation locale des initiatives de conservation, mais risque aussi de créer une perception d'injustice ou de marginalisation, particulièrement dans les communes d'étude.

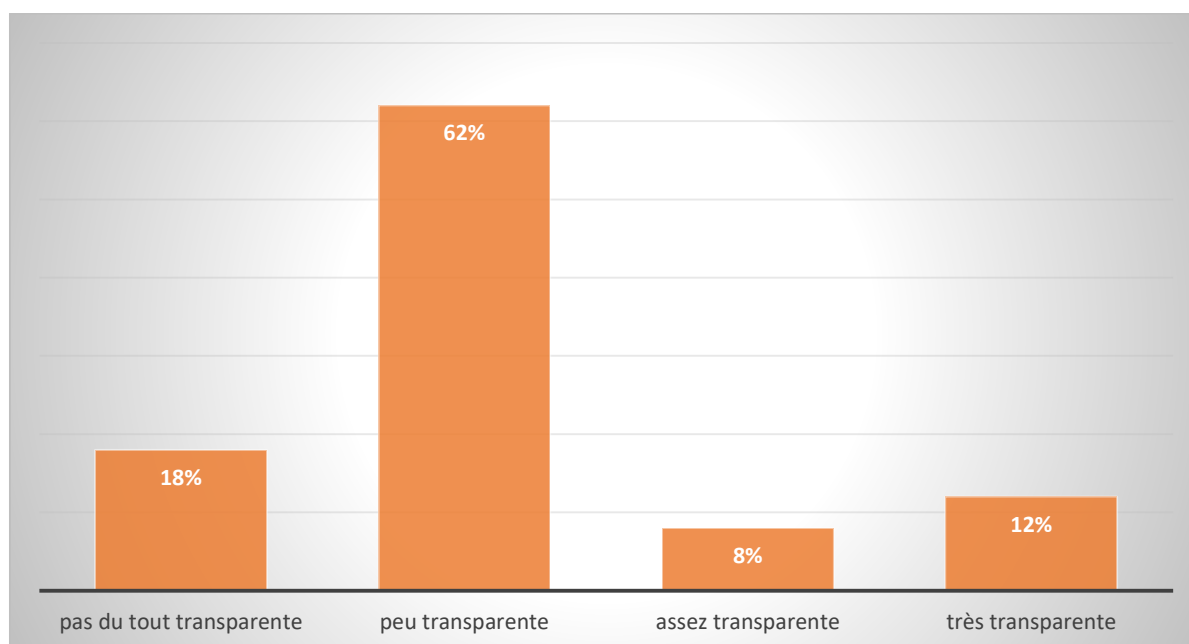
Enfin, cette situation montre que l'approche participative du partenaire, bien qu'efficace à l'échelle opérationnelle, reste insuffisamment institutionnalisée. Pour assurer une gestion durable et équitable, il serait nécessaire de renforcer ou de créer des mécanismes de gouvernance incluant formellement les représentants communautaires, afin de passer d'une participation ponctuelle à une participation décisionnelle réelle.

Après les entretiens avec les collectivités territoriales il en ressort que le parc pour mieux être protégé il faut associé les communautés d'avantages dans la gestion, mieux d'impliquer les jeunes dans des comités de surveillance.

V. Transparence des décisions par rapport à l'exploitation des ressources du parc :

La transparence permet non seulement d'assurer une meilleure compréhension des règles d'exploitation des ressources, mais aussi de garantir l'équité, la responsabilisation et l'adhésion des populations riveraines aux mesures de conservation. Cette section analyse ainsi la perception des bénéficiaires concernant la clarté, la communication et la diffusion des décisions liées à l'exploitation des ressources du parc.

Figure 22: transparence dans la prise de décision



Source : Bineta Diongue, enquête 2025

Les résultats présentés dans le graphique montrent une perception globalement faible de la transparence dans les décisions liées à l'exploitation des ressources du Parc National du Niokolo koba. En effet, une large majorité des bénéficiaires (62 %) estiment que les décisions sont peu transparentes. Cette proportion élevée témoigne d'un déficit important de communication et de circulation de l'information entre les gestionnaires du parc et les populations locales.

Par ailleurs, 18% des enquêtés considèrent que la prise de décision n'est pas du tout transparente, ce qui accentue encore davantage l'idée que les mécanismes d'information sont insuffisants et que les communautés ne disposent pas des éléments nécessaires pour comprendre ou suivre les décisions prises concernant l'utilisation des ressources naturelles.

En revanche, seuls 8 % des bénéficiaires trouvent les décisions assez transparentes, et 11 % les jugent très transparentes. Ces proportions relativement faibles montrent que la perception positive de la transparence reste marginale et ne concerne qu'une minorité des personnes interrogées.

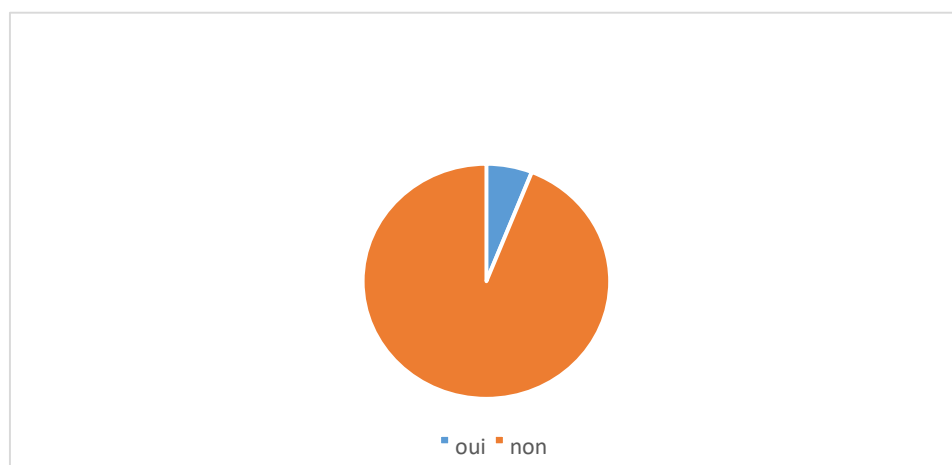
Cette situation met en évidence une rupture entre les organes de gestion et les communautés locales, déjà observée dans l'absence de représentativité des bénéficiaires dans les instances décisionnelles. Le manque de transparence peut avoir plusieurs conséquences : il limite la confiance des populations envers les gestionnaires, réduit leur adhésion aux mesures de

conservation et fragilise la légitimité des décisions adoptées. De plus, ce déficit d'information peut alimenter des incompréhensions, des tensions ou même une perception de marginalisation.

VI. Satisfaction sur les mécanismes de partage liés aux ressources naturelles du PNNK

La transparence et la pertinence des mécanismes de partage en place, afin d'identifier les points forts, les insuffisances et les attentes exprimées par les populations riveraines.

Figure 23: mécanismes de partage des ressources naturelles du PNNK



Source : Bineta Diongue, enquête 2025

Les résultats de l'enquête montrent que la grande majorité des bénéficiaires ne sont pas satisfaits des mécanismes de partage liés aux ressources du Parc. Le graphique révèle que seule une faible proportion, représentant 5 % des enquêtés, déclare être satisfaite, contre 95 % qui expriment une insatisfaction. Cette distribution met en évidence un fort sentiment de non-adhésion et de frustration envers les modalités actuelles de redistribution ou de valorisation des ressources du parc.

Une analyse plus fine révèle que les rares bénéficiaires ayant exprimé une satisfaction se situent principalement dans la commune de Dialocoto. Cette particularité s'explique par le fait que certaines populations locales y jouent le rôle de guides touristiques dans le parc. Dans ce cadre, elles bénéficient d'une rémunération journalière, conformément au règlement intérieur du PNNK. Ce revenu direct constitue pour ces acteurs une forme de bénéfice tangible tiré de la présence du parc, ce qui influence positivement leur perception des mécanismes de partage.

Pour la majorité des autres bénéficiaires, l'insatisfaction semble découler d'un manque de retombées économiques directes, d'une faible transparence, ou encore de l'absence d'implication dans les instances de gouvernance, comme mis en évidence dans les sections précédentes. Le sentiment d'exclusion et la perception que les ressources du parc profitent peu

aux communautés riveraines contribuent ainsi à renforcer la distance entre les populations et les gestionnaires du parc.

Les gestionnaires du PNNK affirment que les retombées sont faibles mais les populations locales sont constituées en GIE pour assurer le guidage et sont aussi recrutés dans les réceptifs hôteliers et dans les activités d'aménagement du parc.

Ces résultats montrent que, malgré certaines initiatives ponctuelles du partenaire, les mécanismes de partage restent peu inclusifs et insuffisamment distributifs, ce qui limite l'adhésion des populations aux actions de conservation. Pour renforcer la satisfaction et l'engagement communautaire, il apparaît nécessaire d'améliorer non seulement la communication autour des modalités de partage, mais aussi les opportunités économiques directes offertes aux populations riveraines, afin que celles-ci perçoivent des bénéfices concrets de la présence du parc.

L'analyse de la gestion participative et de la gouvernance des ressources naturelles autour du Parc National du Niokolo koba montre que l'arrivée du partenaire a contribué à renforcer l'implication des communautés dans certaines activités opérationnelles de conservation, notamment la sensibilisation, la surveillance et le reboisement. Ces actions ont permis d'améliorer la compréhension et l'appropriation locale des enjeux environnementaux, tout en renforçant la protection du parc.

Cependant, malgré ces avancées, plusieurs limites persistent. Les bénéficiaires restent très faiblement impliqués dans la planification et totalement absents des organes de prise de décision, révélant une gouvernance encore centralisée et peu participative. De plus, la perception de la transparence demeure faible, et la grande majorité des populations expriment une insatisfaction vis-à-vis des mécanismes de partage des bénéfices liés aux ressources naturelles. Seuls quelques acteurs, notamment les guides touristiques de Dialocoto, tirent un avantage direct de leur interaction avec le parc.

Ces résultats montrent que, si le partenaire a permis un progrès notable en matière de participation communautaire aux activités de terrain, la gouvernance du parc reste marquée par des défis importants en matière d'inclusion, de communication et d'équité. Pour assurer une gestion véritablement durable et alignée sur les besoins des populations riveraines, il apparaît essentiel de renforcer les mécanismes de concertation, d'améliorer la transparence et de développer des dispositifs équitables de partage des retombées du parc.

Chapitre XI RECOMMANDATIONS

Afin que l'appui d'ULB-Coopération/Eclosio à la conservation des ressources du PNNK et à l'amélioration des conditions de vie des villages périphériques devienne un modèle pour les autres partenaires au développement souhaitant intervenir dans la zone, un certain nombre d'améliorations restent nécessaires. En effet, nos enquêtes ont révélé plusieurs difficultés liées à la gestion participative et à la gouvernance des ressources naturelles autour du parc.

C'est dans ce contexte que nous formulons les recommandations suivantes :

I. Recommandations générales :

- Renforcer la participation communautaire dans la gestion du parc ;
- Promouvoir une gouvernance participative, transparente et équitable des ressources ;
- Renforcer les capacités locales.

II. Recommandations spécifiques :

- Mettre en place des comités villageois de surveillance formés et équipés pour appuyer la lutte contre les pratiques illégales ;
- Instituer des patrouilles conjointes entre les communautés et les agents du parc dans les zones sensibles ;
- Créer un cadre permanent de concertation entre le PNNK, les collectivités territoriales et les communautés pour faciliter le partage d'informations ;
- Former les groupements sur les questions administratives, financières et réglementaires pour assurer l'autonomie des initiatives locales.

Ce tableau ci-dessous met en évidence l'opérationnalisation des recommandations proposées :

Tableau 4: recommandations

Recommandations	Acteurs	Cibles	Résultats attendus
Mettre en place des comités villageois de surveillance formés et équipés pour appuyer la lutte contre les pratiques illégales	-PNNK, -Collectivités territoriales, - Services techniques ; -Partenaires	-Communautés riveraines, -Jeunes volontaires, - Groupements locaux	-Réduction des pressions sur le parc (feux de brousse, coupe de bois, braconnage), -Meilleure surveillance communautaire, Responsabilisation accrue
Instituer des patrouilles conjointes entre les communautés et les agents du parc dans les zones sensibles	-PNNK, - Chefs de zones, - Comités villageois de surveillance	-Agents du parc, - Comités villageois, - Jeunes volontaires mobilisés	-Renforcement de la collaboration, -Couverture améliorée des zones à risques, - Diminution des activités illégales
Créer un cadre permanent de concertation entre le PNNK, les collectivités territoriales et les communautés pour faciliter le partage d'informations	-PNNK, -Collectivités territoriales, - Chefferies traditionnelles, - Partenaires	-Communautés locales, -Organisations communautaires de base	-Meilleure gouvernance locale, -Echanges continus, -Résolution rapide des conflits liés à l'accès aux ressources
Former les groupements sur les questions administratives, financières et	-Partenaires, - Services techniques, -Collectivités	-GIE, -Associations, -Coopératives	-Autonomisation des groupements, - Gestion efficace

réglementaires pour assurer l'autonomie des initiatives locales			et pérenne des ressources, - Meilleure capacité à mobiliser des financements
---	--	--	---

CONCLUSION :

L'étude menée dans les communes de Dialacoto et Linkering avait pour objectif d'analyser l'apport d'ULB-Coopération/Eclosio dans la conservation des ressources naturelles du Parc National du Niokolo-Koba (PNNK) et dans l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines. À travers une approche méthodologique combinant des enquêtes auprès des bénéficiaires, des entretiens avec les acteurs locaux et une analyse documentaire, ce travail a permis de mettre en évidence les transformations significatives induites par l'intervention du partenaire.

Sur le plan socioéconomique, les résultats montrent que les activités génératrices de revenus mises en œuvre par le projet, notamment le maraîchage amélioré, l'agroécologie et l'apiculture, ont contribué à diversifier les sources de revenus des ménages et à renforcer leurs capacités techniques et organisationnelles. En effet, 83 % des bénéficiaires déclarent avoir bénéficié de formations portant sur les techniques de production, la gestion organisationnelle et la transformation des produits. Par ailleurs, 38 % des groupements sont en cours de formalisation et 36 % disposent déjà d'une reconnaissance juridique, ce qui traduit une amélioration progressive de leur structuration. Le développement des caisses d'épargne et l'accompagnement des organisations communautaires ont également renforcé l'autonomie économique et la résilience des ménages.

Sur le plan écologique, l'intervention d'ULB-Coopération/Eclosio a joué un rôle déterminant dans la réduction des pressions exercées sur le parc. Ainsi, 88 % des bénéficiaires estiment que les activités du projet ont contribué à diminuer les pressions sur les ressources naturelles, tandis que 88 % observent une amélioration de l'état de la faune et de la flore. Les enquêtés soulignent notamment la baisse des feux de brousse, la diminution de la divagation du bétail, la réduction de la coupe illégale du bois ainsi que la réapparition progressive de certaines espèces animales. L'amélioration de la conscience environnementale et la participation accrue des communautés aux actions de conservation témoignent également d'un changement durable des comportements.

En matière de gouvernance, le projet a favorisé la mise en place de mécanismes participatifs de gestion des ressources naturelles. Les résultats révèlent que 87 % des bénéficiaires ont participé à l'élaboration d'une charte locale de bonne gouvernance et que 69 % déclarent contribuer à sa mise en œuvre. Même si 62 % des enquêtés estiment ne pas être suffisamment associés aux

processus de planification et de prise de décision, les initiatives entreprises ont permis de renforcer le dialogue entre le PNNK, les collectivités territoriales et les populations riveraines.

Cependant, malgré ces acquis significatifs, certaines limites subsistent, notamment une couverture inégale des interventions entre les villages, la persistance de certaines pratiques illégales, une participation encore insuffisante de certaines communautés à la gouvernance locale et des difficultés organisationnelles au sein de quelques groupements. Ces constats justifient la mise en œuvre des recommandations formulées, notamment le renforcement de la surveillance communautaire, l'harmonisation des chartes locales, l'intensification des actions de sensibilisation et le soutien institutionnel aux organisations communautaires afin d'assurer la pérennité des acquis après le retrait du partenaire.

En définitive, l'appui d'ULB-Coopération/Eclosio apparaît comme un levier important pour améliorer la gestion du Parc National du Niokolo-Koba et promouvoir le développement socioéconomique des communautés riveraines. Les résultats obtenus démontrent que la combinaison d'activités génératrices de revenus, du renforcement des capacités et de la participation communautaire constitue une stratégie efficace pour concilier conservation de la biodiversité et développement local. À titre d'exemple, l'introduction de l'apiculture moderne dans la commune de Linkering illustre concrètement cet impact : avant le projet, seulement trois personnes pratiquaient cette activité, alors qu'après l'intervention d'ULB-Coopération/Eclosio, vingt-neuf bénéficiaires se sont engagés dans cette filière grâce à l'installation de 75 ruches écologiques, offrant ainsi une nouvelle source de revenus tout en réduisant la dépendance des populations à l'exploitation directe des ressources forestières du parc. Cette expérience montre que des alternatives économiques durables peuvent contribuer efficacement à la conservation des ressources naturelles et pourrait servir de modèle pour d'autres aires protégées du Sénégal.

Bibliographie :

Ouvrages généraux :

Aubertin, C., & Rodary, E. (2008). *Aires protégées, espaces durables ?* IRD Éditions.

Benoît, M., & Nasi, R. (Éds.). (2010). *Quelles aires protégées pour l'Afrique de l'Ouest ?* IRD Éditions.

Chape, S., Spalding, M., & Jenkins, M. (Éds.). (2008). *The World's Protected Areas: Status, Values and Prospects in the 21st Century*. University of California Press.

Lévy, J., & Lussault, M. (Éds.). (2003). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Belin.

Lohr, S. L. (2010). *Sampling: Design and Analysis* (2nd ed.). Brooks/Cole.

Pearce, D. W., & Turner, R. K. (1990). *Economics of Natural Resources and the Environment*. Johns Hopkins University Press.

Ouvrages scientifiques

Berkes, F. (2007). Community-based conservation in a globalized world. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 104(39), 15188–15193.

Boissière, M., & Doumenge, C. (2008). Entre marginalisation et démagogie : quelle place reste-t-il pour les communautés locales dans les aires protégées ? *Bois et Forêts des Tropiques*, 296(2), 5–18.

Ceballos, G., Ehrlich, P. R., Barnosky, A. D., García, A., Pringle, R. M., & Palmer, T. M. (2015). Accelerated modern human-induced species losses: Entering the sixth mass extinction. *Science Advances*, 1(5), e1400253.

Deberre, J.-C. (2007). Décentralisation et développement local. *Afrique contemporaine*, 221(1), 119–134.

Gatiso, T. T., Kulik, L., Bachmann, M., Bonn, A., Bösch, L., Freytag, A., Heurich, M., Wesche, K., Winter, M., Ordaz-Németh, I., Sop, T., & Köhl, H. S. (2022). Sustainable protected areas: Synergies between biodiversity conservation and socioeconomic development. *People and Nature*, 4, 893–903.

Hatchwell, M. (2014). Public–private partnerships as a management option for protected areas. *Animal Conservation*, 17(1), 3–4.

Herder, A., & Joiris, D. V. (2007). Règles d'accès et gestion des ressources pour les acteurs des périphéries d'aires protégées. *VertigO*, hors-série 4.

Limoges, B., Boisseau, G., & Kasisi, R. (2013). Terminologie relative à la conservation de la biodiversité *in situ*. *Le Naturaliste canadien*, 137(2), 21–27.

Méral, P., Froger, G., Andriamahefazafy, F., & Rabearisoa, A. (2008). Le financement des aires protégées à Madagascar : de nouvelles modalités. In C. Aubertin & E. Rodary (Éds.), *Aires protégées : espaces durables ?* (pp. 135–155). IRD Éditions.

Rapports

Banque mondiale. (2014). *Gestion durable des ressources naturelles en Afrique*. Banque mondiale.

COMIFAC. (2018). *Partenariats public-privé dans la gestion des aires protégées en Afrique centrale : Leçons actuelles et perspectives*. COMIFAC.

Direction des Parcs Nationaux. (2018). *Plan d'aménagement et de gestion du Parc national du Niokolo-Koba (2018–2023)*. Ministère de l'Environnement et du Développement durable.

Direction des Parcs Nationaux. (2022). *Rapport annuel du Parc national du Niokolo-Koba*. Ministère de l'Environnement et du Développement durable.

Direction des Aires Marines Communautaires Protégées. (2024). *Situation des aires protégées du Sénégal*. Ministère de l'Environnement et de la Transition écologique.

Noé & Ministère de l'Économie forestière du Congo. (2021). *Protocole de gestion du Parc national de Conkouati-Douli*.

Plan Bleu & Agence française de développement. (2016). *Appuyer la mise en place de partenariats public-privé pour la gestion d'aires protégées en Méditerranée*.

Programme des Nations Unies pour l'Environnement, & UICN. (2020). *Protected Planet Report 2020*.

Réserve naturelle communautaire de Linkering. (2021). *Plan d'aménagement et de gestion de la Réserve naturelle communautaire de Linkering*.

Nations Unies. (1992). *Convention sur la diversité biologique*.

UICN. (1994). *Guidelines for Protected Area Management Categories*.

UICN. (2008). *Lignes directrices pour l'application des catégories de gestion aux aires protégées*.

UICN. (2014). *Définition d'une aire protégée*.

Borrini-Feyerabend, G., Dudley, N., Jaeger, T., Lassen, B., Pathak Broome, N., Phillips, A., & Sandwith, T. (2013). *Gouvernance des aires protégées : De la compréhension à l'action*. UICN.

Langhammer, P. F., Bakarr, M. I., Bennun, L. A., Brooks, T. M., Clay, R. P., Darwall, W., et al. (2011). *Identification et analyse des lacunes des zones clés de la biodiversité*. UICN.

UNESCO. (2013). *Le patrimoine mondial et le développement durable des communautés locales*. UNESCO.

UNESCO. (2015). *Recommandation concernant la protection et la promotion des musées et des collections, de leur diversité et de leur rôle dans la société*.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. (2019). *La contribution des ressources naturelles au développement local*. FAO.

Ouvrages spécifiques :

Kane, I. O. (2010). *Contribution à l'étude des aires marines protégées au Sénégal : l'exemple de Bamboung dans la Réserve de biosphère du delta du Saloum* [Mémoire de master, Université Cheikh Anta Diop].

Kouassi, A. C. (2006). *Élaboration d'un modèle de gestion participative des aires protégées à l'aide d'une méthode d'analyse multicritères : Application à la réserve de faune d'Abokouamékro (Côte d'Ivoire)* [Mémoire de master].

Sène, C. (2014). *Potentialités et limites de la gestion participative des aires marines protégées : le cas de Joal-Fadiouth* [Thèse de doctorat, Université de Liège].

Smaïli, K., & Taazibt, F. (2017). *La gestion des aires protégées dans le cadre du développement durable : Cas du littoral de Tigzirt (wilaya de Tizi-Ouzou)* [Mémoire de master].

Tchéchoupard, H. (2017). *Les enjeux entourant la gestion décentralisée des aires protégées en Centrafrique : le cas de la forêt de Bangassou* [Thèse de doctorat, Université du Québec à Chicoutimi].

Documents locaux utilisés dans l'étude

Commune de Dialakoto. (2023). *Plan de développement communal de Dialakoto*.

Commune de Linkering. (2021). *Plan de développement communal de Linkering*.

Direction des Parcs Nationaux. (2022). *Rapport annuel des activités du Parc national du Niokolo-Koba*.

ULB-Coopération/Eclosio. (2024). *Rapports d'activités du projet d'appui au développement local et à la conservation autour du Parc national du Niokolo-Koba*.

AM BE KOUN-Solidarité. (2024). *Rapport technique des activités du projet*.

Annexes

Guides d'entretiens :

Guide d'entretien pour les responsables d'OCB

- Historique et rôle de l'organisation
- Implication dans des activités de conservation
- Participation aux organes de gouvernance (comités de gestion, plateformes de concertation)
- Difficultés rencontrées (organisation, moyens, reconnaissance juridique, conflits)
- Apports du projet en termes de renforcement de capacités (formation, microfinance, leadership)
- Relations avec les autorités locales et les autres partenaires
- Perspectives pour la pérennisation des acquis après le projet

2. Guide d'entretien pour les autorités locales

- Rôle du PNNK dans le développement de la commune
- Collaboration avec ULB-Coopération/Eclosio et autres partenaires
- Participation des communautés aux décisions de gestion des ressources naturelles
- Bénéfices pour la commune (infrastructures, AGR, tourisme, emplois)
- Difficultés rencontrées (conflits fonciers, braconnage, exploitation illégale)
- Actions prévues par la mairie pour renforcer la gouvernance locale

3. Guide d'entretien pour les partenaires (ULB-Coopération/Eclosio, ONG locales, etc.)

- Objectifs et axes d'intervention du partenaire autour du PNNK
- Actions mises en œuvre (AGR, conservation, renforcement des capacités, sensibilisation)
- Méthodologie de mise en œuvre (approche participative, suivi-évaluation, partenariat avec OCB)
- Résultats observés (impact sur les ménages, sur les ressources naturelles, sur la gouvernance locale)
- Contraintes rencontrées dans la mise en œuvre
- Stratégies de durabilité et de retrait du projet

- Recommandations pour améliorer la synergie avec le PNNK

4. Guide d'entretien pour les gestionnaires du Parc National du Niokolo Koba

- État actuel de la biodiversité et des menaces (braconnage, coupe illégale, feux de brousse)
- Relations avec les communautés périphériques
- Rôle et impact des partenaires (ONG, projets) dans la conservation
- Contribution des AGR au désengorgement de la pression sur les ressources
- Mécanismes de concertation (comités mixtes, plateformes de dialogue)
- Difficultés rencontrées (moyens, logistique, ressources humaines)
- Stratégies envisagées pour une meilleure gestion participative

Questionnaire :

I.IDENTIFICATION DU RÉPONDANT

Sexe :

☐ Masculin

☐ Féminin

Âge :

☐ Moins de 25 ans

☐ 25 – 35 ans

☐ 36 – 45 ans

☐ 46 – 60 ans

☐ Plus de 60 ans

Situation matrimoniale :

☐ Célibataire

☐ Marié(e)

☐ Veuf (ve)

☐ Divorcé(e)

Niveau d’instruction :

☐ Aucun

☐ Primaire

☐ Secondaire

☐ Supérieur

Ethnie :

☐ Peulh

☐ Malinké

☐ Bassari

☐ Dialonké

☐ Autre (préciser) : _____

Religion :

☐ Islam

☐ Christianisme

☐ Religion traditionnelle

☐ Autre (préciser) : _____

Occupation principale :

☐ Agriculture

☐ Élevage

☐ Commerce

☐ Artisanat

☐ Pêche

☐ Autre (à préciser) : _____

Lieu de résidence :

☐ Dialakoto

☐ Linkéring

☐ Autre (préciser) : _____

II. DOMAINES D'INTERVENTION DU PROJET

Avez-vous connaissance des interventions du projet dans votre localité ?

☐ Oui

☐ Non

Si Oui, dans quels domaines le projet est-il intervenu ? (plusieurs réponses possibles)

☐ Santé

☐ Éducation

- ☐ Agriculture
- ☐ Élevage
- ☐ Protection de l'environnement / Conservation
- ☐ Activités génératrices de revenus (AGR)
- ☐ Autre (préciser) : _____

Quel type d'appui propose le projet ? (plusieurs réponses possibles)

- ☐ Formation
- ☐ Appui matériel/équipement
- ☐ Crédit ou micro finance
- ☐ Accompagnement technique
- ☐ Aucun
- ☐ Autre (préciser) : _____

III. ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENU ET REVENUS DES MÉNAGES

1. ACTIVITÉS DE MARAÎCHAGE

Pratiquiez-vous le maraîchage avant l'intervention du projet ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, quelles spéculations cultiviez-vous ? ☐ Tomate ☐ Aubergine ☐ Oignon ☐ Autre : _____

Quelles spéculations cultivez-vous maintenant avec le projet ? ☐ Tomate ☐ Aubergine ☐ Oignon ☐ Autre : _____

Avez-vous reçu des semences ou des intrants avec le projet ? ☐ Oui ☐ Non. Si oui lesquels : _____

Avez-vous reçu du matériel avec le projet ? ☐ Oui ☐ Non. Si oui, précisez : ☐ Houe ☐ Arrosoir ☐ Brouette ☐ Autre : _____

Le matériel fourni par le projet est-il suffisant ? ☐ Oui ☐ Non

Disposez-vous d'un périmètre maraîcher sécurisé (clôture, eau, outils) ? ☐ Oui ☐ Non

Quelle est la superficie ? _____

Avez-vous accès à une source d'irrigation ? ☐ Oui ☐ Non ☐ Saisonnier

Vendez-vous une partie de votre production ? ☐ Oui ☐ Non

Quelle part (%) de votre production est destinée à la vente ? _____%

Où commercialisez-vous ? ☐ Marché local ☐ Hebdomadaire ☐ Région ☐ Bord champ

Les revenus du maraîchage contribuent-ils à vos charges familiales ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, précisez les charges : ☐ Nourriture ☐ Santé ☐ Éducation ☐ Habitat ☐ Autre : _____

2. ACTIVITÉS D'APICULTURE

Pratiquiez-vous l'apiculture avant l'intervention du projet ? ☐ Oui ☐ Non

Combien de ruches possédiez-vous ? _____

Combien de ruches possédez-vous avec le projet ? _____

Avez-vous reçu du matériel avec le projet ? ☐ Oui ☐ Non. Si oui, précisez : _____

Le matériel fourni par le projet est-il suffisant ? ☐ Oui ☐ Non

Combien de litres de miel produisez-vous en moyenne par campagne ? _____

Où vendez-vous votre miel ? ☐ Village ☐ Marché local ☐ Région ☐ Autre : _____

Les revenus de l'apiculture contribuent-ils à vos charges familiales ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, précisez les charges : ☐ Nourriture ☐ Santé ☐ Éducation ☐ Habitat ☐ Autre : _____

3. SOUTIEN DES PARTENAIRES ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Avez-vous reçu des formations ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, dans quels domaines ? ☐ Maraîchage ☐ Agronomie ☐ Gestion de la fertilité des sols ☐ Agroécologie ☐ Apiculture ☐ Gestion administrative et financière ☐ Transformation ☐ Autre : _____

Ces formations ont-elles amélioré vos activités ? ☐ Oui ☐ Non

Avez-vous accès au crédit ou micro-finance via le projet ? ☐ Oui ☐ Non. Si oui, montant : _____

Avez-vous une caisse d'épargne initiée avec le projet ? ☐ Oui ☐ Non

Votre organisation a-t-elle une reconnaissance juridique avec le projet ? ☐ Oui ☐ Non ☐ En cours

Êtes-vous formé(e) sur comment maintenir l'organisation après le départ du projet ? ☐ Oui ☐ Non. Si oui, comment ? _____

Rencontrez-vous des difficultés pour écouler vos produits ? ☐ Oui ☐ Non. Si oui, lesquelles ? ☐ Prix bas ☐ Transport ☐ Manque de clients ☐ Autres : _____

Votre organisation bénéficie-t-elle d'un mécanisme de suivi-évaluation par le partenaire ? ☐ Oui ☐ Non

III. IMPLICATION DES COMMUNAUTÉS ET GOUVERNANCE

Participez-vous aux réunions de concertation concernant la gestion des ressources naturelles ? ☐ Régulièrement ☐ Parfois ☐ Rarement ☐ Jamais

Votre OCB est-elle impliquée dans la planification ou la prise de décision liée au parc ? ☐ Oui ☐ Non

Quelles sont les formes de contribution de votre communauté aux activités de conservation ? ☐ Surveillance ☐ Sensibilisation ☐ Reboisement ☐ Financement ☐ Autre : _____

Votre communauté est-elle représentée dans les organes de gouvernance liés au parc (comités, plateformes, etc.) ? ☐ Oui ☐ Non. Si oui, à quel niveau ? ☐ Local ☐ Communal ☐ Régional

Recevez-vous régulièrement des informations concernant les décisions de gestion du parc ? ☐ Oui ☐ Non

Comment jugez-vous la transparence dans les décisions prises concernant l'utilisation des ressources naturelles ? ☐ Très transparente ☐ Assez transparente ☐ Peu transparente ☐ Pas du tout transparente

Êtes-vous satisfait(e) des décisions prises par les instances de gestion du parc ? ☐ Très satisfait(e) ☐ Assez satisfait(e) ☐ Peu satisfait(e) ☐ Pas du tout satisfait(e)

Existe-t-il des mécanismes de partage équitable des bénéfices liés aux ressources naturelles (tourisme, AGR, etc.) ? ☐ Oui ☐ Non

IV. CONSERVATION DES RESSOURCES DU PARC

Avez-vous été sensibilisé(e) sur la protection des ressources naturelles du parc par le projet ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, quelles sont les thématiques ? ☐ Gestion des feux ☐ Changement climatique ☐ Autre : _____

Avez-vous participé à des activités de conservation ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, lesquelles ? ☐ Reboisement ☐ Sensibilisation ☐ Surveillance communautaire ☐ Autre : _____

Avez-vous remarqué une réduction de la pression sur les ressources naturelles du parc depuis le projet ? ☐ Oui ☐ Non. Si oui, lesquelles ? _____

Avez-vous constaté une amélioration de la faune et/ou de la flore depuis le projet ? ☐ Oui ☐ Non

Selon vous, le niveau de conscience environnementale de votre communauté a-t-il changé avec le projet ? ☐ Forte amélioration ☐ Légère amélioration ☐ Pas de changement ☐ Régression

Avez-vous participé à l'élaboration d'une charte de bonne gouvernance pour la gestion des ressources ? ☐ Oui ☐ Non. Si oui, quels points forts retenus ? _____

Table des matières

Remerciements	i
Dédicace	ii
SOMMAIRE	iii
Liste des tableaux	iv
Liste des cartes	v
Liste des figures :	vi
Liste des sigles et abréviations :	vii
RESUME :	viii
INTRODUCTION :	1
PREMIERE PARTIE : CADRE DE REFERENCE DE L'ETUDE	4
Chapitre I : Revue critique de la littérature :	5
I. Les relations entre développement des communautés vivantes autour des aires protégées et la conservation des ressources :	6
II. Les limites des approches d'intégration des communautés dans la gestion des aires protégées : ...	8
III. Gouvernance, financement et durabilité des projets communautaires :	10
Chapitre II : CADRE CONCEPTUEL :	12
I. Contribution.....	12
II. Conservation :	12
III. Développement local :	13
Chapitre III PROBLEMATIQUE :	14
Chapitre IV CADRE OPERATOIRE :	16
DEUXIEME PARTIE : CADRE DE L'ETUDE ET METHODOLOGIE.....	21
Chapitre V Présentation de la zone d'étude	22
I. Présentation du parc national de Niokolo Koba	22
II. Présentation du partenaire :	23
III. Localisation de la commune de Linkering :	24
IV. Localisation de Dialacoto	27
Chapitre VI Méthodologie :	31
I. La revue documentaire :	31
II. L'échantillonnage :	32
III. Détermination de la taille d'échantillon globale.....	32
V. Présentation des outils de collectes :	35
TROISIEME PARTIE : ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS	36
Chapitre VII Caractéristiques démographiques et socioéconomique des enquêtes :	37
I. Âge et sexe des enquêtés :	37

II. Situation matrimoniale des enquêtés :	38
III. Niveau d’instruction :	38
IV. Situation professionnelle :	39
CHAPITRE VIII Amélioration de la conservation des ressources naturelles dans le PNNK.....	42
I. Amélioration de la conservation des ressources du parc avec l’arrivée du partenaire :	42
Chapitre VIII : Développement des activités génératrices de revenu améliore le revenu des ménages des communes :	51
I. Promotion des activités génératrices de revenus et soutien au renforcement de capacité : ...	51
II. Introduction du maraichage :	53
III. Introduction de l’apiculture :	58
IV. Soutien et renforcement de capacité :	59
CHAPITRE X Niveau d’implication des OCB dans la gestion participative et la gouvernance des ressources naturelles autour du PNNK.....	65
I. Concertation dans la gestion des ressources du parc avec l’arrivée du partenaire :	65
II. Implication dans la planification ou dans la prise de décision liée aux ressources du PNNK :	66
III. Participation à des activités liées à la conservation:	67
IV. Représentativité dans les organes de gouvernance liés au parc avec l’arrivée du partenaire :	67
V. Transparence des décisions par rapport à l’exploitation des ressources du parc :	68
VI. Satisfaction sur les mécanismes de partage liés aux ressources naturelles du PNNK.....	70
Chapitre XI RECOMMANDATIONS	72
I. Recommandations générales :	72
II. Recommandations spécifiques :	72
CONCLUSION :	75
Bibliographie :	77
Annexes	80